

Défense

Pierre Fehlmann
en direct
de Port-Camargue 22

NON

2 X

NON

le 6 juin

«Mon camion militaire a été construit à Arbon. Chez NAW.»

L'Armée suisse doit pouvoir se fier au savoir-faire automobile de notre pays. Et ce à un niveau tel qu'une éventuelle crise internationale la rende pratiquement indépendante de l'étranger.

La Société de Véhicules Utilitaires Arbon & Wetzikon SA, Arbon, unit sous sa bannière ces notions de tradition et de qualité élevée qui ont fait la réputation des constructeurs suisses. Société en participation et usine spécialisée de Daimler-Benz AG, elle profite des avantages de la production industrielle et d'une grande puissance d'innovation technologique.

Le résultat: des places de travail spécialisées ont été sauvegardées en Suisse dans le secteur du véhicule utilitaire. Quant à notre armée, elle peut faire construire dans notre pays des véhicules qui correspondent aux besoins spécifiques de notre système de milice.

D'une part, la NAW conçoit et monte des exécutions spéciales de camions haut de gamme, basées sur des véhicules de série Mercedes-Benz et exportées dans le monde entier. D'autre part, elle développe et construit des châssis de bus adaptés aux besoins spécifiques du marché suisse. Pour d'autres activités, par exemple la construction sous licence du char d'assaut 87, elle est responsable de l'assemblage du moteur et de la mise à disposition de la chaîne cinématique.

NAW

NAW Société de Véhicules Utilitaires
Arbon & Wetzikon SA

Schlossgasse, 9320 Arbon, téléphone 071 47 17 17



Le spécialiste des véhicules spéciaux



Analyse

F/A-18: fiabilité et raisonnement

Par René Hug, journaliste spécialisé

8



F/A-18: pour qui, pour quoi?

Par Edouard Schmutz

24



Engagement sur le terrain

Les Groupements - à l'image ici de celui de Lausanne - se sont mobilisés avec efficacité pour informer, informer et encore informer en vue des votations. Beaucoup de gens ont été ainsi positivement surpris de pouvoir rencontrer dans la rue des partisans motivés et actifs de notre défense nationale et - fait sympathique! - de nombreux jeunes.

Ce numéro leur est aussi dédié.

27

N° 14 - MAI 1993

Editorial	5
■ La victoire en informant par Jean-Charles Kollros	
Vie militaire	6
■ Aux urnes, citoyens!	
Point de vue	7
■ En pleine contradiction par Alex Cornu	
Analyse	10
■ M. Villiger devant le Conseil des Etats	
Réflexion	12
■ La menace existe-t-elle? par Jean-Pierre Brun	
Point de vue	14
■ Gare à la stratégie mensongère de démolition! par Dan Dumitrescu	
Réflexion	16
■ Des femmes qui s'engagent par Odile Jaeger	
Analyse	19
■ L'incidence économique des deux initiatives par Alex Cornu	
Point de vue	22
■ L'avis de Pierre Fehlmann en direct de Port-Camargue	
Reportage	26
■ Prix de l'environnement pour la place d'armes d'Andermatt	
Vie militaire	27
■ Des groupements très actifs	
Reportage	31
■ En souvenir du général Guisan	

Défense

Le magazine suisse d'information militaire.

Editeur: Société vaudoise des officiers.

Rédacteur en chef: Jean-Charles Kollros, Montreux.

Correspondants régionaux: Roland Bisang (Pays-d'Enhaut) - Jacques Bühler (Montreux-Aigle) - Olivier Bercher (Vevey et env.) - Charles Reischmann (La Côte) - Marcel Gavillet (La Vallée) - Marc Oran (Lausanne) - Philippe Isaaz (Gros-de-Vaud) - Pierre Tzaut (Morges) - Pierre-Yves Lang (Yverdon) - Pierre-Alain Pingoud (Pied-du-Jura) - Claude Vauthey (La Broye).

Rédaction: Jean-Charles Kollros, av. de Chillan 59, 1820 Territet, tél. (021) 963 00 51, fax (021) 963 79 02.

Impression: Imprimerie Corbaz S.A., av. des Planches 22, 1820 Montreux, tél. (021) 963 61 31.

Administration: Société vaudoise des officiers, Défense Magazine, case postale 3906, 1002 Lausanne. Tarifs publicitaires sur demande.

Publicité: Kopress-Communication, case postale 67, 1820 Territet, tél. (021) 963 00 51.

Abonnement: Fr. 20.- (les abonnements courent jusqu'à révocation écrite).

© by Défense Magazine, mai 1993.

Droits réservés pour tous pays - Reproduction d'extraits autorisée à condition d'indiquer la source - Sauf s'ils sont expressément désignés comme tels, les textes publiés n'expriment pas la position officielle de la SVO et n'engagent que leurs auteurs.

Périodicité: trimestrielle.
Prix au numéro: Fr. 4.50.
Tirage de cette édition: 4000 exemplaires.

Bulletin d'abonnement

A découper ou photocopier et à adresser à: Défense Magazine, case postale 3906, 1002 Lausanne.
Veuillez enregistrer mon abonnement à Défense Magazine à compter du prochain numéro. Cet abonnement au prix de 20 francs par an courra jusqu'à révocation écrite de ma part.

(Compléter à la machine ou en majuscules).

M^{me} / M^{lle} / M.

N° 14

Nom/Prénom

Adresse (Rue, N°)

NPA/Localité

Date

Signature

CENTRE AUTOMOBILISTE JAN

LAUSANNE – EPALINGES – ROMANEL – VEVEY



NOUVEAU
N° de Tél.
dès le 12.03.1992

JAN S.A. – Rue du Maupas 18, 1004 LAUSANNE
 JAN S.A. – Toyota Nord – Rte Croix-Blanche 1B, 1066 EPALINGES
 CENTRE DE DISTRIBUTION TOYOTA, Ch. des Mésanges 2, 1032 ROMANEL s/LAUSANNE
 JAN S.A. – Rte de Châtel 16, 1802 CORSEAUX s/VEVEY
 CENTRE DE PIÈCES DÉTACHÉES JAN S.A. Ch. de l'Orio 30, 1032 ROMANEL s/LAUSANNE

Tél. 021 / 36.19.21
 Tél. 021 / 784.36.46/47
 Tél. 021 / 38.11.31 021 / 648.11 31
 Tél. 021 / 921.02.31
 Tél. 021 / 38.29.51 021 / 648.29.51



JAN-AUTOS S.A. Petit Rocher 6, 1004 LAUSANNE

Tél. 021 / 25.56.43



CILO S.A. CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER-JEEP, SUBARU 4WD, Ch. de l'Orio 27,
 1032 ROMANEL s/LAUSANNE
 CILO 2 S.A. Pré-du-Marché 40, 1004 LAUSANNE
 CARROSSERIE DE ROMANEL, Ch. de l'Orio 27, 1032 ROMANEL s/LAUSANNE
 GRAND MARCHÉ DES OCCASIONS, GARAGE DE MONTETAN S.A.
 Ch. des Avelines 6, 1004 LAUSANNE

Tél. 021 / 38.38.83 021 / 648.38.83
 Tél. 021 / 37.50.55
 Tél. 021 / 37.11.62/63
 Tél. 021 / 25.07.07



Sur le front de la qualité !



Depuis 1871, les maîtres-bouchers Suter perpétuent une tradition de la qualité au service du consommateur.



La meilleure viande, des installations de haute technicité, un savoir-faire légendaire, garantissent la saveur, la fraîcheur et la régularité de produits toujours appréciés.



SUTER VIANDES SA, 1844 Villeneuve, 021 / 960 16 22



INSTALLATION • TELECOM • RADIOCOM • INFOCOM • VIDEOCOM

Communiquez
avec votre temps



TSA Téléphonie SA
Télécom Services Appliqués

Genève • Lausanne • Neuchâtel • Sion • Brig

La victoire en informant

L'enjeu du 6 juin 1993 dépasse de beaucoup les propositions contenues dans les initiatives contre notre souveraineté aérienne et contre les places d'armes. Le résultat qui sortira des urnes déterminera à coup sûr le maintien ou non d'une défense nationale propre à notre pays.

Les milieux réellement et honnêtement attachés à l'indépendance de la Suisse ont compris l'importance cruciale de cette échéance du 6 juin 1993, certainement plus grave de conséquences encore que la votation de 1989. Car aujourd'hui ce n'est plus un choix qui est proposé mais un engrenage fatidique et pernicieux...

Il faut d'ailleurs relever avec plaisir que nombreux sont celles et ceux qui se sont mobilisés depuis des mois pour informer citoyennes et citoyens sur les véritables objectifs des deux initiatives soutenues par le Groupement pour une Suisse sans armée. Le Comité romand pour une défense nationale crédible est à la pointe de ce combat, appuyé par de très nombreuses bonnes volontés. Que les adeptes de la critique facile ne viennent donc pas dire que rien n'a été entrepris...

Dans ce contexte, d'innombrables publications et prises de position ont clairement recensé les raisons fondamentales qui doivent conduire à dire fermement deux fois «NON» le 6 juin. Les arguments sont solides et il faut les diffuser au maximum jusqu'au dernier moment. Toutefois, soucieux d'éviter des redites finalement stériles, «Défense-magazine» a choisi de publier dans ses colonnes avant tout des témoignages de personnes et personnalités connues pour leur engagement personnel. Le lecteur découvrira ainsi aussi bien des prises de position de responsables de collectivités publiques (sans aucun esprit politique partisan, ce qui est d'autant plus remarquable!) que de sportifs de haut niveau, à l'image de Pierre Fehlmann, de dirigeants de l'économie que de militaires spécialisés.



Par Jean-Charles Kollros

Ces témoignages, par leur diversité et leur authenticité, démontrent bien que ce ne sont pas seulement des options militaires qui sont en jeu le 6 juin mais bien des choix démocratiques essentiels. Le Groupe pour une Suisse sans armée ne peut d'ailleurs pas dissimuler que son appellation correspond exactement à ses objectifs, comme le démontre également un article de ce numéro. Et il faut savoir que le modèle de société proposé par le GSsA n'a que peu à voir avec la Suisse quotidienne que nous connaissons...

Il n'est pas facile de faire comprendre aux habitants de ce pays – confrontés à des difficultés économiques inhabituelles – que les initiatives antimilitaristes du 6 juin méritent d'être combattues avec une farouche détermination. Le sujet n'est guère populaire et il est finalement humain de vouloir reporter ses difficultés sur la collectivité.

En embouchant des trompettes subversives, le peuple suisse n'améliorerait toutefois en rien son sort. Au contraire, il ne ferait que procéder à un transfert de dépenses militaires tout en accroissant les difficultés économiques. Conduire, diriger, commander, ce n'est pas plaire et séduire mais convaincre, motiver et informer.

C'est ce dernier verbe qu'il convient de retenir. Ce qui pourra nous conduire à la victoire le 6 juin prochain, c'est uniquement notre capacité d'information. Le GSsA est passé maître dans les techniques de communication et nous devons aujourd'hui savoir lutter à armes égales. Les sondages comparatifs de ces dernières semaines démontrent que les partisans des initiatives, certes encore présumés majoritaires, ont un peu diminué au fil de la campagne. Cela s'explique précisément par la qualité de la mobilisation de celles et ceux qui ne veulent vivre sous un autre régime que celui garanti par notre défense nationale.

Il nous reste encore un peu de temps pour convaincre celles et ceux qui doutent parce que mal ou insuffisamment informés.

Aujourd'hui, la victoire n'est plus possible en chantant... mais en informant.

Jean-Charles Kollros

Appel de fonds : gratitude

Notre appel de fonds en vue de la campagne contre les initiatives populaires visant l'armée a rencontré un très grand succès auprès d'un grand nombre de nos membres.

Le montant recueilli à ce jour s'élève à plus de Fr. 20 000.-. C'est extraordinaire, nous tenons ici à remercier très sincèrement tous ces généreux donateurs. Ce montant nous permettra de publier des annonces ciblées dans la presse, de payer de la publicité pour annoncer des manifestations ou des débats, d'acquiescer et d'expé-

dier du matériel et des argumentaires à nos membres, de couvrir des frais d'organisation, de conférences et de débats.

En tous les cas, nous pouvons vous assurer que nous ferons le meilleur usage possible de cet argent qui nous permet de mener une campagne cohérente.

L'important, maintenant, c'est d'aller voter, de faire voter autour de vous, d'informer et de ne pas revivre l'événement Rothenturm où nous avons bêtement laissé faire.

AGENDA

Le médecin général de l'armée française bientôt à Lausanne

Le médecin général de l'armée française, M. René Notto, accompagné par M. le docteur Philippe Menthonnex, directeur du SAMU, seront les hôtes du Centre Fernand-Martignoni.

Ils donneront deux conférences:

- la première le jeudi 10 juin 1993 à 18 h 15 à l'Universal Business Park, av. Gratta-Paille 2, à Lausanne, avec pour thème «Modes de réactions de la société face aux agressions du monde moderne»;
- la deuxième conférence se donnera le 11 juin 1993 à 17 h à l'auditoire du CHUV à Lausanne, avec pour thème «Catastrophes et organisation des secours» par le médecin général Notto et «Service d'ambulance modèle, le SAMU 38», «Influence des nouvelles modalités de secourisme sur les secours médicaux quotidiens» par M. le docteur Menthonnex.

Tous les membres de la SVO sont cordialement invités à assister à l'une ou l'autre de ces conférences.

LIRE AUSSI EN PAGE 27

Aux urnes citoyens!

35 000 ! Nous étions 35 000 le 22 mai à Berne pour rappeler à l'ensemble du pays que nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui veulent une Suisse indépendante et capable de le rester en toutes circonstances.

Parmi ces 35 000 démocrates, des femmes et des hommes, des jeunes et des moins jeunes mais toutes et tous animés par la même volonté de dire «NON» au Groupe pour une Suisse sans armée et à ses dangereuses utopies.

Car l'enjeu du 6 juin dépasse de loin les titres des initiatives contre les places d'armes et contre notre souveraineté aérienne: c'est finalement tout notre système démocratique qui est battu en brèche par les menées du GSsA.

Ce numéro de «Défense» sort volontairement à quelques jours de l'échéance du 6 juin: si un travail considérable a été accompli tout au long de ces derniers mois, c'est maintenant que tout va se jouer, dans la dernière ligne droite. Le dernier «coup de rein» sera capital.

En clair, dans l'urne! Alors, votez et faites voter. Votre famille, vos proches, vos amis et connaissances. Téléphonnez, vérifiez chaque engagement, chaque promesse...: tout se jouera au décompte final et la vigueur de notre décision sera déterminante pour l'avenir.

Le 6 juin: 2 x NON au Groupe pour une Suisse sans armée!

Jean-Charles Kollros

Scoop

Défense est en mesure d'annoncer à ses lecteurs en avant-première que la date du Bal de la SVO a été fixée au 24 septembre 1993. Des sources généralement bien informées nous ont confirmé que le bateau amiral de la CGN, le «Lausanne», a été réservé par le comité d'organisation. Il appareillera d'Ouchy ce jour-là à 19 h pour une croisière dansante au large des côtes du Pays de Vaud (retour à Ouchy vers 23 h). Nous pouvons encore préciser à nos lecteurs qu'un dîner de gala sera servi à bord et qu'un orchestre fera danser les couples jusqu'au petit matin.

Défense vous donnera de plus amples détails sur ce scoop dans son prochain numéro, mais les amateurs peuvent déjà retenir la date du 24 septembre 1993. Demandes de renseignements au: (021) 312 95 74 ou (021) 617 56 59 (par fax au (021) 312 80 42).

Billet du président

En pleine contradiction

Lorsque l'on discute avec Madame ou Monsieur «Tout le monde», chacun s'accorde à dire que dans chaque pays une armée est nécessaire. La Suisse n'échappe pas à cette évidence.

Rares sont ces mêmes personnes qui seraient d'accord d'adhérer au Groupement pour une Suisse sans Armée et cela pour des raisons de logique, de protection et d'auto-défense.

Le Groupement pour une Suisse sans Armée n'a jamais rien prouvé de positif sur le plan politique en Suisse, n'a jamais rien créé de stable et de durable. Il n'a qu'une seule idée en tête, supprimer l'armée sans s'inquiéter de ce qu'il adviendra de l'avenir de notre pays.

Il est donc, dans ce contexte, tout à fait contradictoire de constater que comme force politique le GSsA serait très isolé et très minoritaire dans notre pays et que, selon les sondages, une grande partie de nos concitoyens pensent (car ils sont mal renseignés) les suivre dans leur moratoire concernant l'acquisition d'avions de combat.

Cela s'explique en grande partie par le fait que le Groupement pour une Suisse sans Armée joue sur les sentiments, l'émotion et avance des arguments erronés.

Si on lit ses arguments, il propose à la place des avions de combat:

- un emploi pour toutes et tous;
- des logements bon marché;
- un avenir professionnel pour les jeunes;
- une école de qualité;
- des rentes AVS décentes;
- une protection réelle de l'environnement.

Il n'a pas en la matière le pouvoir de décision. Ces décisions-là sont du ressort des élus du peuple qui veillent à une saine répartition des dépenses entre les départements pour leur permettre d'accomplir leurs tâches.



Par Alex Cornu

N'oublions pas que le DMF est le seul département qui n'a cessé de faire des concessions dans ce domaine. Son budget, qui représentait en 1980 18% du budget de la Confédération, ne sera plus que de 12% en 1995.

Le personnel du DMF qui se voit déplacé, voire licencié en sait quelque chose puisque l'on va supprimer d'ici à 1995 plus de 3000 postes de travail.

Si l'on continue sur cette voie, notre armée ne pourra plus remplir sa mission qui est tout simplement essentielle pour l'existence de notre pays. N'oublions pas que chaque fois qu'il y a le moindre problème, le moindre coup dur dans n'importe quel pays du monde, l'on fait appel et l'on se réfugie derrière son armée. Rien de plus normal à cela mais alors qu'on nous donne les moyens d'assumer.

Je trouve que certains de nos concitoyens parmi les aînés ont la mémoire courte. Lors des événements de Hongrie ou de Tchécoslovaquie, ils ont craint le pire en dévalisant les magasins

pour se prémunir. Jamais à cette époque ils n'auraient refusé à notre armée de disposer d'une aviation moderne.

En ce qui concerne notre jeunesse, n'est-elle pas révoltée par ce qui se passe actuellement en Bosnie? Si ce pays avait disposé d'un armement adéquat et d'une aviation, il ne serait pas dans l'état de délabrement où il se trouve malheureusement maintenant. Accepterions-nous un tel carnage, le mot n'est pas trop fort, dans notre pays, en cas de suppression de l'armée, vis-à-vis de nos femmes, de nos enfants, de nos aînés?

Ce genre d'événements, que personne ne peut prévoir et que personne ne souhaite, peut surgir à tout instant. Il y a actuellement dans le monde plus de 40 foyers de conflit dont certains ne sont pas si loin de nous. Tous peuvent dégénérer et mettre le feu aux poudres. Donc soyons vigilants, arrêtons de nous faire manipuler par des minorités utopistes.

N'oublions pas non plus que notre armée désarme et qu'elle réduit de manière drastique ses effectifs. Les 34 F/A-18 remplaceront 130 Hunter qui ont maintenant 30 ans d'âge et qui ont permis jusque-là d'assurer l'intégrité de notre espace aérien. C'est d'importance.

Notre armée n'est pas suréquipée et surarmée. Elle dispose d'un matériel correct et fiable que nos soldats connaissent bien car ils sont bien entraînés et qu'ils sauront utiliser le moment venu.

Les dépenses de son armement sont tout à fait raisonnables, voire modestes par rapport aux autres pays d'Europe par exemple.

Il est donc normal que périodiquement, comme partout dans l'industrie, dans les collectivités, dans le privé, l'armée modernise ses équipements pour pouvoir rester forte, dissuasive et crédible. J'espère que le 6 juin la majorité de nos concitoyennes et de nos concitoyens accorderont ce droit à notre armée qui n'est là que pour les protéger.

Col Alex Cornu, président

F/A-18: fiabilité et raisonnement

Par René Hug,
journaliste spécialisé

Plusieurs armées au monde – et pas des moindres – ont reconnu que l'évaluation de nos avions militaires par les experts était un travail particulièrement soigné. Celle-ci a plusieurs fois été citée en exemple sur la scène internationale. Preuve en fut, dès 1985, celle des F-16, et F/A-18, qui a abouti au choix du second appareil. Elle fut néanmoins complétée, en juin 1991, par l'évaluation supplémentaire du Mirage 2000-5, qui n'a pas permis de retenir cet avion. Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir quel avion choisir, mais bien de souligner l'importance d'un nouvel avion de combat, ultra-moderne, dans les rangs de notre force de l'air. Indispensable.

«**L**a Suisse ne peut compter que sur elle-même pour défendre son espace aérien. D'autant qu'en raison de sa situation géostratégique, elle continuerait, en cas de conflit, d'être un carrefour aérien, violé par les forces étrangères sans aucun égard pour sa souveraineté. Elle ne saurait se passer de ce nouvel avion de combat.» Cette phrase est de Fernand Carrel, commandant de corps, grand patron de nos troupes d'aviation et de DCA. Et il sait de quoi il parle parce que, nos avions militaires, il les connaît pour en avoir piloté tous les types et pour avoir participé activement aux vols d'évaluation des nouveaux appareils pressentis et, enfin, en sa qualité de chef de notre aviation militaire, en connaissant les points forts, comme les lacunes.

Avions modernes

Nos Mirage ont plus de 25 ans, nos Hunter volent depuis la fin des années 50, tout en ayant été régulièrement «modernisés». Donc aujourd'hui, nos troupes d'aviation se doivent de posséder des avions modernes, correspondant aux nécessités des situations difficiles, non seulement en cas de conflit, mais plus simplement pour la

protection de notre espace aérien. C'est sur ce point que le Conseil fédéral s'est prononcé en 1983, en édic-

tant des directives pour la politique d'armement, dont le but est d'approvisionner en permanence l'armée en équipements suffisants et efficaces, pour l'engagement aussi bien que pour l'instruction. On oublie souvent que la technologie avance à pas de géant et qu'il serait bien difficile de demander à nos pilotes de défendre notre espace aérien avec des appareils démodés, qui ne feraient – et de loin – pas le poids, face à des avions ennemis potentiels ultra-modernes.

L'environnement

Un autre point important, lié à l'avancement de la technologie moderne: la protection de l'environnement. Parce que le F/A-18 décollera plus vite et



Un avion au bénéfice d'une évaluation très précise.

atteindra des altitudes conséquentes plus rapidement que d'autres appareils moins puissants, il y aura une certaine diminution de bruit lors de chaque décollage. Mais, plus important encore, c'est que toute une partie des programmes d'entraînement sera réalisée à bord des simulateurs de vol, évitant d'une part le bruit des avions, d'autre part la pollution atmosphérique et la consommation de carburant et, enfin, diminuant le nombre des mouvements des appareils. Du fait que les 34 F/A-18 remplaceront 100 Hunter, on imagine facilement la diminution de bruit autour des aérodromes militaires.

Situation politique

Au cours de ces derniers mois, on a assisté à une situation très délicate, tant sur le plan politique que sur celui de l'engagement des troupes de l'OTAN et des Nations Unies dans les territoires de l'ex-Yougoslavie. La situation conjoncturelle dans l'ensemble des républiques de l'ancien empire soviétique laisse entrevoir l'ouverture de conflits à moyenne échéance. Rien ne nous permet d'augurer la réalisation d'une stabilité, tant politique qu'économique, dans cette partie du monde, du moins à court terme. Il est donc nécessaire que notre pays soit en mesure de se protéger et de se défendre contre toute menace, que personne ne peut exclure si les conditions de vie des populations concernées se dégradent encore. Pour revenir au conflit de l'ex-Yougoslavie, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne se déroule qu'à quelques centaines de kilomètres de nos frontières, soit à peine à plus d'une heure d'avion... Les pays nordiques, eux aussi, savent que le danger peut venir des anciens territoires communistes, et ils n'ont pas hésité à équiper leurs armées de l'air en conséquence. Allons-nous rester en arrière, et créer au centre de l'Europe un espace aérien incapable de se défendre et de faire respecter notre neutralité? Les responsables de notre armée ont fait des efforts, au cours de ces derniers mois, pour «dégraissier» les rangs et les obligations des soldats. Il y a cependant un seuil à ne pas dépasser, et l'efficacité de notre aviation militaire en fait partie. C'est une question de fiabilité et de raisonnement.

René Hug

Cinq questions au commandant de corps Fernand Carrel

Le F/A-18 correspond aux besoins de notre aviation militaire pour ces prochaines années. Peut-on déjà aujourd'hui estimer combien d'années il restera en service?

«Le cahier des charges militaires du nouvel avion de combat prescrit que ce dernier doit pouvoir assurer une vie opérationnelle crédible de 30 ans. C'est donc la durée minimum pendant laquelle le F/A-18 restera en service auprès de notre aviation militaire.»

Au cas où l'acquisition du F/A-18 ne serait pas possible à la suite de la consultation populaire du 6 juin, que se passerait-il concrètement pour nos troupes d'aviation?

«Accepter l'initiative du Groupement pour une Suisse sans armée signifierait qu'aucun contrat d'acquisition d'avions de combat ne pourrait être signé avant l'an 2000. Avec les délais de livraison et de mise en service usuels, cela revient à dire qu'il n'y aurait pas de nouveaux avions à la troupe avant 2005. Comment veut-on expliquer à nos pilotes, qui n'ont, aujourd'hui déjà, plus aucune chance de succès, ni même de survie, contre des avions modernes, qu'ils doivent encore attendre au moins douze ans avant qu'on leur donne, peut-être, les moyens de remplir leur mission?

» D'ici là, on peut redouter que les jeunes pilotes de combat professionnels de l'Escadre de surveillance ne nous aient quittés en nombre, pour rejoindre l'aviation civile ou l'industrie privée, avec un peu moins d'idéalisme et beaucoup plus de salaire! Or, ce sont nos moniteurs de vol! Sans eux, comment former la relève? Nos escadrilles de combat pourraient puiser pendant quatre ou cinq ans dans leurs réserves, avant de s'éteindre de mort naturelle.»

Vous avez piloté le F/A-18. Serait-il possible de mettre cet avion entre les mains des pilotes de milice?

«L'avion F/A-18 est sûr et facile à piloter. Cependant, il offre une multitude de possibilités opérationnelles qui exigent un entraînement fréquent et intensif. C'est la raison pour laquelle, compte tenu du nombre limité des avions qu'il est prévu d'acquérir, les pilotes militaires professionnels (avant tout ceux de l'Escadre de surveillance) seront les premiers à être recyclés sur ce système d'armes. Cela permet de tirer parti de façon optimale de l'avion F/A-18; d'autre part, les pilotes professionnels peuvent engager ces avions dans les délais les plus brefs en cas d'alerte. Il est prévu de transformer également des pilotes de milice sur F/A-18, dans un deuxième temps. Il s'agira surtout de pilotes qui quittent l'Escadre de surveillance pour embrasser une carrière de pilote de ligne et qui sont déjà familiarisés avec l'avion F/A-18. Cette manière de procéder a déjà été utilisée avec succès pour les avions Mirage IIIS et Tiger.

» Après quelques années, il sera possible de dire dans quelle mesure et moyennant quelles adaptations du programme d'entraînement, d'autres pilotes de milice, qui n'ont pas été formés sur F/A-18 au cours d'une carrière de pilote militaire professionnel, pourront utiliser cet avion.»

Que répondez-vous lorsque l'on vous pose la question: Pourquoi le F/A-18, et non le F-16 qui aurait coûté moins cher? Ne correspondait-il pas au cahier des charges hélicoptères?

«Le F/A-18 est l'avion qui s'est avéré répondre le mieux à toutes nos spécifications, aussi bien sur le plan opérationnel que logistique, technique et commercial, après avoir été soumis, comme ses concurrents, à une procédure d'évaluation extrêmement rigoureuse, avec un maximum d'objectivité.

» Le F/A-18 n'est ni l'appareil le plus cher, ni le meilleur marché. En fait, c'est le deuxième moins cher (après le F-16, c'est vrai), mais surtout, c'est celui qui offre, par rapport à notre cahier des charges, le meilleur rapport coût-efficacité global, mesuré sur 30 ans d'utilisation. Pour arriver au même résultat, il aurait fallu apporter des modifications importantes au F-16 et en acheter quatre à cinq de plus! Par ailleurs, la Guerre du Golfe a bien démontré l'utilité d'avoir deux moteurs, en matière de survie sur le champ de bataille.»

Peut-on chiffrer en faits ou en argent ce que l'acquisition du Tiger a représenté pour notre économie?

Participation directe

1^{re} série
Fr. 40 millions
70 places de travail
pendant quatre ans

Compensation
Fr. 540 millions

2^e série
Fr. 65 millions
130 places de travail
pendant deux ans

Fr. 460 millions

Témoignages

Enormément de choses ont déjà été dites, écrites et publiées à propos des votations du 6 juin 1993. Au-delà des argumentations traditionnelles, largement diffusées par les milieux concernés, il nous a semblé utile et nécessaire de privilégier une autre forme journalistique : le témoignage. Les textes qui suivent, émanant aussi bien du conseiller fédéral Villiger que de personnalités engagées dans la vie politique, économique, sportive et militaire, sont donc autant de contributions de citoyens conscients de l'absolue nécessité de devoir informer le plus grand nombre sur le tournant capital qui nous guette le 6 juin.

Jean-Charles Kollros

M. Villiger devant le Conseil des Etats

Chef du Département militaire fédéral, M. Kaspar Villiger est intervenu avec brio le 3 mars dernier devant le Conseil des Etats. Voici le texte de cette intervention.

1. Nous avons besoin d'une armée

1989 fut l'année de l'euphorie, celle de la chute du Mur de Berlin. Nombreux furent ceux qui crurent que la fin de la Guerre froide allait être aussi la fin de toute guerre dans l'histoire. Malgré cela, le peuple suisse a voté pour le maintien de son armée et il a eu raison de le faire.

1992 fut l'année de la désillusion: en Europe, la guerre sévit toujours. Des centaines de milliers d'êtres humains sont en fuite. De nouveaux risques d'usage de la violence ont remplacé la grande confrontation Est-Ouest.

Certes, des chances se présentent et peuvent être saisies. Mais, à cet effet, il faut pouvoir disposer des solides structures d'une force armée. C'est pourquoi, je le répète, le peuple veut le maintien de son armée et il a raison.

Cependant, on ne peut vouloir disposer d'une armée et lui refuser un équipement moderne. Or, si notre armée est crédible et bien équipée au sol, elle ne l'est pas dans les airs.

2. L'armée a besoin d'un écran aérien moderne

Un seul F/A-18 est en mesure d'abattre simultanément quatre Mirage, avant même que ceux-ci n'aient détecté leur agresseur sur l'écran radar.

Dans le combat aérien moderne, nos pilotes n'ont aucune chance s'ils ne sont pas appuyés par des avions de la nouvelle génération. La meilleure armée terrestre ne peut s'acquitter de sa mission si elle ne dispose pas d'un écran aérien moderne. Souvenons-nous des vues traumatisantes, prises pendant la Guerre du Golfe, de l'auto-route qui aboutit à Koweït-City.

Renoncer à renouveler notre force aérienne signifie nous désarmer nous-mêmes dans un domaine qui, dès le début d'un conflit moderne, joue un rôle décisif. Un tel renoncement serait une étape importante vers l'impuissance totale en matière de défense.

Les autres démocraties occidentales le savent bien. C'est pourquoi des pays comme l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Suède et la Finlande renou-

vellent leurs forces aériennes, alors que la Hollande, le Danemark, la Belgique, la Norvège et l'Espagne l'ont déjà fait précédemment.

3. L'initiative

L'initiative veut précisément nous pousser au renoncement. Ce n'est pas le F/A-18 qui est en cause comme veulent le faire croire les auteurs de l'initiative. Le but de l'initiative est d'empêcher tout renouvellement des forces aériennes et cela jusqu'à la fin du siècle, quel que soit le type d'avion, son prix ou le financement choisi.

On peut remarquer, en marge, que la façon de procéder des auteurs de l'initiative s'oppose à l'esprit de la répartition des compétences constitutionnelles dans notre pays.

Depuis l'initiative sur le référendum en matière d'armement de 1987, l'armée est combattue systématiquement par une avalanche d'initiatives populaires. Après celle sur la suppression de l'armée, ce sont des initiatives contre de nouveaux avions de combat, contre des places d'armes, en faveur de la réduction de 50 pour cent du budget militaire et en faveur de l'interdiction de l'exportation de matériel de guerre qui ont été déposées.

D'autres initiatives sont en préparation: pour la suppression de la protec-

tion civile, pour la suppression de l'armée II, pour une Suisse sans participation à une structure militaire européenne, pour la suppression de la conscription obligatoire.

En examinant les choses dans leur contexte global, on s'aperçoit que le but final visé est de rendre la Suisse incapable de se défendre. La présente initiative est un des principaux piliers de cette machination. Car machination il y a et le nom des auteurs de l'initiative le montre bien: «Groupe pour une Suisse sans armée».

Il est évident que ses auteurs savent parfaitement bien que ce nom effraie de nombreux citoyens et citoyennes. C'est pourquoi ils se donnent des airs inoffensifs. Ils ne parlent pas d'autodésarmement, ni de suppression de l'armée, mais ils prétendent vouloir introduire un temps de réflexion. Ils affirment qu'il n'est pas raisonnable, compte tenu des finances de la Confédération et du chômage, d'acquérir des avions. Ils essaient de donner l'illusion à tous les groupes d'intérêt que ces derniers pourraient en définitive profiter de l'argent économisé en refusant l'achat d'avions.

4. Le temps de réflexion

Je dirais qu'à une époque aussi incertaine, où l'avenir est aussi peu prévisible, il s'agit effectivement de réfléchir, mais pas de se donner trop de temps pour le faire. Nous avons, vous et nous, pris la peine de réfléchir: nous avons adapté notre politique de sécurité et nous avons lancé un projet pour une nouvelle armée. L'instrument de défense des années postérieures à la guerre va devenir un instrument polyvalent destiné à maîtriser les crises qui peuvent nous attendre à la fin de ce siècle.

Cependant, la défense reste la mission principale de l'armée, elle ne saurait disparaître du cahier des charges militaires. C'est pourquoi on ne peut priver l'armée de son élément le plus souple, le plus mobile et le plus dissuasif. On ne peut lui supprimer ses forces aériennes. Le projet de leur renouvellement a été soigneusement étudié, apprécié, testé et la décision a dûment mûri.

Introduire maintenant un temps de réflexion aurait pour conséquence de différer le projet de nombreuses années. Et qu'advierait-il si nous avions besoin soudainement de ces avions? Il serait impossible de les acquérir à bref délai, sans parler des

pilotes entraînés et des techniciens formés qui feraient entièrement défaut pour les utiliser.

Dans le domaine technique, l'avance technologique d'une génération au moins dont nous pourrions disposer serait perdue par le départ des pilotes et des spécialistes; elle ne pourrait plus être rattrapée. En outre, une acquisition ultérieure serait notablement plus coûteuse en valeur réelle.

Au cours des prochains mois, nombreux seront ceux qui diront qu'en acceptant l'initiative on supprime nos forces aériennes. Ils seront critiqués, mais je considère qu'ils ont raison.

5. Les finances

Lorsque les moyens financiers se font rares, il convient de définir clairement des priorités. Il faut acquérir ce qui est nécessaire, mais renoncer à ce qui n'est que souhaitable. Or, le nouvel avion de combat est indispensable. Nous sommes dès lors prêts à le financer au moyen du budget militaire réduit dont nous disposons.

Si l'on avait autorisé le DMF à mettre au budget le renchérissement depuis 1990, nous disposerions cette année d'un supplément de 900 millions de francs. Or, en 1996, les investissements du DMF seront inférieurs, en valeur réelle, de 25 pour cent à ceux de 1990. On peut en conclure que l'armée, malgré l'acquisition d'un nouvel avion de combat, aura apporté une contribution substantielle à l'assainissement des finances fédérales.

En effet, en tenant compte des coûts d'entretien et d'exploitation pour une durée d'utilisation de 30 ans, l'avion ne coûtera que 25 francs par habitant et par année. Cette prime d'assurance n'est certes pas exagérée.

Il est faux de dire que les 3,5 milliards que coûtera le projet pourraient être utilisés à d'autres fins si l'initiative était acceptée. En effet, dans une telle éventualité, l'armée devrait réaliser d'autres priorités en vue de compenser la perte de valeur combattive qu'elle subirait. Ce serait très cher et peu judicieux. Je considère dès lors qu'il est déloyal d'utiliser un tel argument pour obtenir des voix.

6. Les emplois

Certes, on n'achète pas des avions pour sauvegarder des emplois. Mais, si l'on achète des avions, il est normal que le marché des emplois en bénéficie.

A ce propos, on peut constater que 70 pour cent du coût de l'acquisition auront un effet bénéfique sur le marché de l'emploi grâce aux participations directes et aux affaires compensatoires. C'est huit fois plus que les 300 millions de francs du programme de revalorisation qui est actuellement discuté.

Mais ce n'est pas l'industrie d'armement qui bénéficiera en priorité de cette manne, ce seront des entreprises très diverses qui sont implantées dans les technologies de pointe. Si le travail de ces entreprises est bon, nombreuses seront celles qui pourront accéder à un important marché qui dépassera largement les compensations prévues. Le programme d'acquisition a donc des qualités politiques et technologiques et personne ne viendra dire qu'en pleine récession un volume d'emplois de 20 000 hommes-années n'est pas le bienvenu.

Exiger des programmes de relance conjoncturelle et rejeter en même temps l'acquisition de cet avion pour des raisons économiques est une attitude absurde.

7. Conclusion

Notre sécurité est un bien trop important pour la confier à ceux qui veulent supprimer l'armée. Les citoyennes et les citoyens y regarderont à deux fois avant de faire cause commune avec des forces négatives.

Les initiatives lancées par ces forces minent la confiance de l'étranger à l'égard de notre fiabilité politique et de notre stabilité.

Qui aurait encore confiance en un pays qui procède volontairement au désarmement d'un des secteurs les plus importants de son armée, qui laisse le champ libre aux forces politiques subversives et dans lequel les décisions des organes compétents selon la constitution sont continuellement contournés par des éléments dont la seule raison d'être est l'opposition permanente?

Le Parlement et le Conseil fédéral sont responsables de la sécurité de notre pays. Pas seulement de la sécurité actuelle, mais aussi de la sécurité de demain et d'après-demain.

Personne ne sait quels chemins empruntera l'histoire au cours des 10, 20 ou 30 prochaines années. Nous considérons qu'il est de notre devoir de rejeter cette initiative irresponsable et je vous prie de tout mettre en œuvre pour y parvenir!

Kaspar Villiger, chef du DMF

La menace existe-t-elle ? Sommés-nous menacés ?

Le 9 novembre 1989 restera, dans l'histoire d'après-guerre de l'Europe, une date importante, car le démantèlement du Mur de Berlin a mis fin à la honte qui séparait physiquement l'Allemagne de l'Ouest de celle de l'Est.

Cet événement a contribué, c'est indéniable, à mettre un terme à la tension créée par la Guerre froide en Europe de l'Ouest et de l'Est.

Il fut la base de départ d'une grande espérance pour tous les peuples ou républiques qui, pendant plus de 40 ans, ont subi le joug communiste, système qui a démontré, par la suite, tous les méfaits qu'il a engendrés.

Les pacifistes qui dansaient autour du mur défunt étaient persuadés qu'une ère nouvelle, pleine d'espérance, naissait et qu'enfin toute menace disparaîtrait à tout jamais de l'Europe.

Rapidement, les alliances passées sous l'oppression se sont liquéfiées et les huit Etats communistes ont donné naissance à vingt-six Etats, plus ou moins démocratiques, dirigés, en règle générale, par des anciens membres du Parti.

Un vent apparent de démocratie s'est mis à souffler, ce qui, il faut bien le dire, a donné un espoir nouveau à tous les peuples de notre continent.

La première chose que ces Etats ont mis en place, non sans difficultés car il fallait d'abord et avant tout que le grand frère protecteur qu'était l'URSS donne son accord, fut la répartition des armes, afin qu'ils puissent disposer de leur propre armée.

Cette détente a permis aux stratèges et aux états-majors de tous les pays, malgré les menaces qui pèsent sur nos têtes, d'entrevoir une réduction des effectifs en hommes et en armes, mais non une suppression de leur armée.

Un seul pays toutefois, le nôtre, celui qui veut, vis-à-vis de l'extérieur, se refaire une virginité et démontrer au monde entier sa maturité et son sens

de l'ouverture, notamment en disant non à l'Europe, a été amené, par une minorité de «fossoyeurs», à envisager, en soumettant ce projet au peuple souverain et faisant œuvre par là même de pionniers, de lancer une initiative qui fut soumise au peuple en vue de supprimer notre défense nationale.

Cette poignée d'hommes, plus intéressée par son ambition personnelle et certainement à des fins électoralistes, a tenté ainsi d'atteindre un objectif politique en faisant trembler les fondements mêmes de notre démocratie puisque moins d'un tiers de la population a montré son détachement vis-à-vis de l'institution qu'est notre armée.

Une majorité de ce tiers a démontré toutefois, par la suite, qu'elle attendait non pas de supprimer l'armée, mais qu'elle désirait une armée différente, avec d'autres structures, afin d'être plus efficace et plus à même, compte tenu de l'évolution, de remplir sa mission.

C'est donc en fin de compte une minorité qui s'est prononcée, alors que la menace existe, contre la seule force entraînée et structurée qui, dans un délai rapide, peut être mise à la disposition du Gouvernement fédéral pour faire face à toute menace intérieure ou extérieure.

Alors que les deux tiers ont manifesté leur soutien à ces structures, constituées de miliciens dont la seule ambition est de servir et de défendre, la minorité agissante, constituée, quant à elle, en majorité de démagogues, d'idéologues et de doctrinaires, a lancé deux nouvelles initiatives qui

feront l'objet du vote du 6 juin prochain.

Pendant ce temps, la transformation des pays de l'Est en économie de marché s'avère beaucoup plus difficile que prévue. Les relations commerciales quasi inexistantes, en raison des réseaux de production et de distribution inutilisables, entraînent un taux de chômage oscillant entre 20 et 30 %, de même qu'une inflation non maîtrisée.

Les réformes envisagées sont donc, dans ces conditions, difficiles à mettre en place.

On aimerait changer, mais les années de léthargie durant lesquelles l'Etat sauveur a, purement et simplement, écarté tout esprit d'initiative et d'entreprise font que la mise en place des réformes est beaucoup plus longue et ardue que prévue.

Le peuple qui était plein d'espoir commence à trouver le temps long et à désespérer. Il doit faire face à des privations qu'il n'a jamais connues et commence à regretter le passé.

Les forces réactionnaires, constituées pour la plupart par des conservateurs rétrogrades, font tout pour rendre ces réformes encore plus difficiles.

Cet état de fait constitue une menace grandissante, car si l'expérience qui devait amener un monde meilleur échoue, une partie de l'Europe pourrait se retrouver au bord d'une guerre civile, éventuellement localisée, qui la mettra à nouveau à feu et à sang. Des mouvements nationalistes prennent peu à peu le dessus, les ethnies s'entre-déchirent, des minorités subissent des rétorsions dont l'ampleur est difficilement soutenable.

En Allemagne, des pacifistes se sont «envolés comme des colombes», laissant leurs «rameaux» aux nostalgiques du nazisme. Cette extrême-droite qui a rassemblé tout récemment, lors d'une élection dans un Länder, plus de 8% des électeurs, commence à émouvoir la population. Brusquement,

on repense au passé. Et si cela venait à se reproduire, pensent certains...

Des centaines de milliers de bougies allumées, portées par des personnes inquiètes, ont illuminé, il y a peu de temps, les grandes villes. On se rend compte que la menace est bien là et qu'il faudrait, en réalité, peu de choses pour qu'un dérapage incontrôlable débouche sur une situation dont il n'est pas possible de prévoir les conséquences.

En France, lors des dernières législatives, 12,7% des électeurs ont porté leur choix sur le Front national, dont on connaît les thèses qu'il défend.

L'Europe, dans son ensemble, est en mouvement. Elle n'est pas épargnée par la menace que constituent le terrorisme, les enlèvements et même, en Bosnie, par les massacres, les viols, les «épurations» ethniques, la mort, chaque jour, d'enfants ou de personnes âgées qui sont abattues ou affaiblies. Il est certain que si cette république était dotée d'une armée avec une logistique et, surtout, une aviation, elle ne se trouverait pas dans cette situation.

La menace est donc à notre porte, car la Bosnie se trouve à moins de 400 kilomètres de notre pays.

Dans ce cas bien particulier, l'Europe démontre son impuissance, bien que la décision ait été prise par le commandement de l'OTAN de faire respecter la résolution 816 du conseil de sécurité de l'ONU et d'envoyer des avions... de chasse... de dernière génération... ceux dont, selon ce que le Groupe pour une Suisse sans armée veut nous faire croire, nous n'avons pas besoin.

L'Autriche est très inquiète quant à l'évolution de la situation, car seule la Slovénie la sépare de la Bosnie. Un sondage tout récent a mis en évidence que plus de 80% de la population souhaiterait une armée mieux équipée et plus apte à faire face, en cas de besoin, à la situation.

Il est bizarre que certains, face à la menace, prennent conscience de cet état de fait, alors que d'autres, inconscients, vont jusqu'à prévoir, dans le cadre d'un moratoire, la non-acquisition d'avions de combat jusqu'en l'an 2000.

Heureux celui qui, aujourd'hui, a une vision aussi étendue et certaine de l'avenir.

Ce ne sont pas les quelques avions dont dispose l'armée de l'air autrichienne qui pourraient faire le poids, car ceux-là font plus «sourire» les

mouettes qu'ils ne les effrayent, ce qui donne un sentiment d'insécurité à la population de ce pays.

La menace qui est nulle part et partout à la fois est insaisissable, mais prête à tout moment à remettre en cause la paix que tout un chacun est en droit d'attendre, qu'il soit citoyen ou citoyen soldat, homme ou femme, jeune ou vieux, bien portant ou malade, valide ou invalide, riche ou pauvre.

Certainement que les Grecs, les Albains et les Bulgares, pour ne citer qu'eux, sont très inquiets de ce qui pourrait advenir si le Kosovo venait à être le prochain terrain d'entraînement de la Serbie.

La menace également qui n'a pas de frontière est le fondamentalisme. Les événements qui se passent actuellement en Iran, en Algérie et en Egypte doivent nous éclairer à ce sujet.

Ce fanatisme démesuré a fait trembler tout récemment les Etats-Unis, lors de l'attentat contre le WTC à New York, l'un des fleurons de cette ville.

La menace nucléaire qui pèse, suite à l'éclatement de l'URSS, fait que l'arsenal est en mains d'un nombre grandissant de pays dont certains sont officiellement détenteurs d'une puissance nucléaire, alors que d'autres sont supposés l'être, tels que l'Iran et l'Irak.

Les armes au rebut de feu de l'Armée rouge sont très convoitées par de nombreux pays, notamment l'Iran. Des experts militaires ou scientifiques s'offrent au plus offrant sur le marché, afin de mettre à disposition de celui qui paiera le plus leur expérience notamment dans le domaine nucléaire.

La guerre froide que nous avons subie et qui était certes intolérable et inquiétante a laissé place à une menace tout aussi intolérable qu'inquiétante.

Avant la chute du Mur de Berlin, nous connaissions la tactique, la stratégie des armes et les ambitions de l'ennemi potentiel et probable. Paradoxalement, cet équilibre de la terreur assurait une certaine sécurité à notre continent, aucun des deux blocs en présence n'osant provoquer l'autre de peur d'une destruction réciproque et massive.

Comme certains le craignaient, cette «féodalisation» de l'Europe a pour conséquence une déstabilisation qui pourrait mettre en présence certains Etats ou ethnies et créer des conflits localisés (ce qui est déjà le cas en ex-Yougoslavie) pouvant dégénérer et se généraliser.

Plus que jamais, le vieux dicton «si tu veux la paix, prépare la guerre» est d'actualité.

Dans cet échantillonnage de menaces, il ne faut pas écarter celle qui pèse sur notre environnement. A ce sujet, notre pays n'a pas été épargné, notamment, par de nombreux glissements de terrain, des avalanches de pierres et de boue, des rivières qui sortent de leur lit, des forêts détruites par la tempête et des parties de montagnes qui se détachent. L'armée a, à chaque fois, été appelée. C'est le seul moyen dont disposent, là également, nos autorités pour porter un effort principal dans une région du pays où la population a été particulièrement touchée et a besoin de réconfort.

La menace, enfin, peut être d'ordre écologique. Pensons, par exemple, à Tchernobyl. Ce n'est pas au moment où l'événement arrive que l'on peut improviser une intervention, mais grâce aux structures actuellement en place et dont notre armée, entre autres, est partie prenante, avec son matériel et ses spécialistes, afin qu'une commune, un canton, la Confédération ou le pays tout entier puissent espérer obtenir un renfort rapide et efficace. Il serait regrettable que le peuple suisse, qui a la réputation, sur le plan mondial, d'être prudent et qui, dans ce sens, est un de ceux qui consacre le plus de deniers pour s'assurer, ne prenne pas conscience de l'enjeu du choix qu'il sera à même d'opérer au travers de son vote du 6 juin prochain.

Il serait en effet inconcevable qu'en tant qu'assuré en responsabilité civile, maladie, accident, chômage, vieillesse, deuxième pilier, etc., il refuse une prime supplémentaire de sécurité de Fr. 36.90 par année, soit Fr. 0.10 par jour, qui correspond à l'achat de 34 F/A-18 amortis, intérêts composés compris (taux 6%), sur 30 ans et ramenés sur les 6 700 000 habitants de notre pays.

Le combat disproportionné, par les détracteurs de cet achat, contre une dépense nécessaire peut laisser perplexe eu égard à la décision prise par la Finlande d'acquérir 64 appareils du même type, alors que son Ministère de la défense est assumé par une femme et que le pays souffre d'un taux de chômage de 18%.

La sécurité justifie certains sacrifices, et ce d'autant plus que la menace existe et que nous sommes menacés.

**Lt col Brun Jean-Pierre
Of rens dir zo ter 1**

Les 5 et 6 juin 1993

Gare à la stratégie mensongère de démolition !

« La Russie n'a pas d'adversaires précis, mais elle construira sa défense dans le style « gaullien » tous azimuts. » (V. Fédorovski, « Le Figaro » du 3.06.92)

« Comme durant la Guerre froide, les années à venir vont probablement être marquées par des difficultés grandissantes dans le domaine de la sécurité internationale » avertit également une personne fort bien placée, le colonel-général Guéorgui Mikhaïlov, ancien attaché militaire soviétique à Washington¹.

En même temps, on apprend qu'une délégation russe visita le 16 mars 1993 l'ancienne base aéronavale américaine de Subic Bay (Philippines) et qu'elle exprima quelque intérêt pour « éventuellement y assembler de petits avions » (sic)². En outre, le 29 mars, la Russie et l'Iran signèrent des documents concernant une collaboration nucléaire et militaire. Aussi peut-on constater que malgré les immenses difficultés financières dues à plus de 70 années d'économie « dirigiste » (= communiste) et l'existence d'un formidable arsenal, les dirigeants russes n'ont aucune envie d'édicter la... suppression de l'armée!

En contrepartie, les pseudo-stratèges helvétiques de la paix éternelle – le GSsA et ses acolytes – se sont proposés de détruire la Suisse démocratique en s'attaquant sans relâche à son armée... « Guerre froide » ou pas, tensions internationales ou « détente », guerre en ex-Yougoslavie et situations dangereuses à l'Est, tout cela n'a évidemment aucune incidence sur les buts déclarés du GSsA. Du reste, le nom de ce « groupe », ses statuts du 12 septembre 1982, son travail de sape permanent – avalanche d'initiatives contre l'armée, propagande dans les casernes, récolte de signatures dans des édifices publics pendant les heures de travail, etc. – ne laissent planer aucun doute sur ses intentions réelles:

- « Le GSsA (...) considère la suppression de l'armée comme une condition essentielle (...) et veut lancer dans ce but une ou plusieurs initiatives », lit-on dans les statuts du « groupe ».
- « L'abolition de l'armée est plus que jamais nécessaire » titre le « Journal du GSsA » (automne 92, p. 7).
- « ... enterrons définitivement l'armée avec le vingtième siècle, ouvrant ainsi une nouvelle page dans l'histoire de l'humanité », souligne-t-on dans le « Journal du GSsA » (hiver 92-93, p. 4). Voilà des projets lumineux qui suggèrent des lendemains qui chantent! L'arme de guerre la plus efficace et la moins coûteuse qui permet de réaliser ces projets criminels est, sans conteste, la désinformation. Aussi le GSsA et ses alliés – dont certains médias, ce qui est très grave! – manipulent-ils continuellement les Suisses.

Désinformation par occultation

1. Nier publiquement la volonté de supprimer l'armée. A ce propos, la mytérieuse « Troisième Force » (« Oui à l'armée (sic), non à l'acquisition de nouveaux avions de combat ») s'avère particulièrement trompeuse, parce qu'en fait elle milite pour une armée avec des soldats... de plomb et rien d'autre! D'autre part, le GSsA et leurs amis n'insistent guère sur l'avalanche d'initiatives déposées ou annoncées (dont GSsA II) visant le démantèlement de l'Armée par étapes.
2. Cacher sournoisement le mépris pour tout un peuple. « L'idée d'abo-

lir l'armée, d'une politique globale de paix, est trop noble pour se satisfaire de l'aune de LA MÉDIOCRITÉ HELVÉTIQUE comme critère de réussite », avoue P. Gilardi (« Journal du GSsA », automne 92, p. 2). Aucune prise de position publique des ténors du GSsA ne dévoile ces propos injurieux à l'adresse des Suisses, leurs compatriotes (= « médiocrité helvétique »), qui pourtant sont invités à soutenir les initiatives!

3. Cacher malhonnêtement l'intention de saboter les efforts déployés par le peuple et ses élus afin de surmonter les difficultés. « En utilisant le droit à l'initiative d'une manière radicale et vivante »³, autrement dit en déversant un flot d'initiatives fondées sur des arguments entièrement fallacieux dont le but principal est de déstabiliser la société, le GSsA veut troubler la paix sociale et, en même temps, tester systématiquement la capacité d'endurance du Souverain. Se référant à la « campagne » contre l'achat de nouveaux avions de combat, un professionnel du démolissage avoue: « ... cette bataille (...) est purement symbolique. En effet, MÊME SI NOUS GAGNONS, NOUS N'AURONS PAS ENLEVÉ UN FRANC AU BUDGET MILITAIRE. NOUS AURONS SIMPLEMENT EMPÊCHÉ QUE LE DMF NE S'ACHÈTE DES AVIONS » (« Journal du GSsA », automne 92, p. 16). Le GSsA est donc parfaitement conscient que le coût des 34 nouveaux avions de combat est supporté entièrement par le budget du DMF. Au demeurant, l'enjeu « majeur » de cette initiative est... d'empêcher « que le DMF ne s'achète des avions » (sic). Aussi à cause de l'orgueil inique et aveugle qui caractérise le GSsA les Suisses sont-ils convoqués aux urnes les 5 et 6 juin.
4. Occulter ignominieusement les arguments fallacieux. « A ce titre, LA PROPAGANDE DU GSsA A

L'idée d'abolir l'armée, d'une politique globale de paix, est trop noble pour se satisfaire de l'aune de la médiocrité helvétique comme critère de réussite.

Journal du GSsA, automne 92
p. 16

2

1. L'absence d'enjeu matériel

Ce que l'élan incontestable de cette campagne a un peu fait oublier, c'est qu'il n'y a pas d'enjeu à cette bataille: elle est purement symbolique. En effet, même si nous gagnons, nous n'aurons pas enlevé un franc au budget militaire. Nous aurons simplement empêché que le DMF ne s'achète des avions. Rien ne l'empêchera donc de remplacer les avions de combat par une

16

Journal du GSsA, automne 92

nouvelle génération de batteries sol-air ou sol-sol, de nouveaux chars, des systèmes de guerre électronique (brouillage des radars et communications de l'adversaire) ou que sais-je encore. A ce titre, la propagande du GSsA a même été plus qu'un peu démagogique, puisque l'on a largement contribué à faire croire aux gens que ces milliards pourraient être utilisés autrement si les avions ne passaient pas la rampe. Qu'en penseront-ils quand ils s'en rendront compte?

MÊME ÉTÉ PLUS QU'UN PEU DÉMAGOGIQUE, PUISQUE L'ON A LARGEMENT CONTRIBUÉ À FAIRE CROIRE AUX GENS QUE CES MILLIARDS POURRAIENT ÊTRE UTILISÉS AUTREMENT SI LES AVIONS NE PASSAIENT PAS LA RAMPE. QU'EN PENSERONT-ILS QUAND ILS S'EN RENDRONT COMPTE?» («Journal du GSsA», automne 92, p. 16). Quel aveu de taille, ce qui n'empêche bien sûr pas le gourou du «pacifisme» de jouer les entrepreneurs de bonheur public et de tromper les naïfs.

Tout comme il est malhonnête de brandir continuellement le montant de 3,5 milliards de francs (pour une trentaine d'années) lorsqu'il s'agit de la défense de la Suisse et cacher en même temps les efforts des pays (ex ?) communistes

de construire «une défense tous azimuts», surtout lorsqu'il n'y a pas d'«adversaire précis». Qui plus est, certains journalistes s'abstiennent scrupuleusement d'évoquer (et pour cause!) les 3,5 milliards de francs que la Suisse devra verser annuellement⁴ en cas d'adhésion à la CE. Une CE qui, dans sa formule «élargie» aux ex-pays du paradis rouge constituera la tant rêvée «maison européenne commune», chère à l'ex-secrétaire général du CC du PCUS, Mikhaïl Gorbatchev⁵. Travail de sape, mépris pour le peuple en général et pour les nécessiteux en particulier, mensonges éhontés, voilà les beaux atours des liberticides visionnaires qui espèrent mettre la Suisse à genoux, au soir du 6 juin 1993. A bon entendeur, salut!

Dan Dumitrescu, journaliste AJI

Notes:

¹ «Revue Militaire Suisse», 1/1993

² «Le Nouveau Quotidien» du 17 mars 1993

³ «Journal du GSsA», automne 92, p. 7

⁴ «Le Nouveau Quotidien» du 24 mai 1992 («Rapport du Conseil fédéral sur la question d'une adhésion de la Suisse à la Communauté», document, pp. 31-32)

⁵ Gorbatchev qui, lors de sa prochaine tournée de conférences en Suisse (17-20 juin 1993), prônera certainement les idées de la «nouvelle pensée» (= idéologie supra-marxiste): «la disparition instantanée de l'ennemi», «globalité des intérêts», «une nouvelle civilisation où l'idée socialiste a aussi (et surtout, NDD) sa place», «la substitution d'une civilisation à une autre», etc., des slogans repris dans tous ses écrits, y compris dans son dernier livre, «Avant-mémoires» (O. Jacob, 1993). C'est ce que les spécialistes américains de la USIA appellent de la désinformation conciliatrice.

La communauté romande «Femmes et politique de sécurité»

Des femmes qui s'engagent

La recherche et la promotion de la paix, tel est le but premier de la politique de sécurité de la Suisse. C'est aussi un des buts de l'association «Femmes et politique de sécurité». Mais cette paix n'est assurée que par une défense armée défensive et crédible, gage de notre indépendance et de notre liberté. Désarmer relève de l'inconscience ou de la naïveté. Cette affirmation, nous l'avons faite dès 1989, au moment de l'initiative pour la suppression de l'armée où nous nous étions déjà engagées à fond, d'où notre slogan «Des femmes s'engagent». Nous voulions montrer, à l'époque, qu'en face des femmes pour la paix ou des femmes de gauche, il existait une force féminine qui défendait la politique de défense générale de la Suisse. C'est encore le cas aujourd'hui car nous sommes toujours plus nombreuses. On peut faire la remarque que des messieurs sont aussi membres de notre association.

Suite à cette votation de 1989, le GSsA ne s'est pas considéré comme battu et est tout de suite reparti en guerre en lançant de nouvelles initiatives. Son but final est la suppression de l'armée par étapes. C'est la technique du salami. Après l'interdiction

d'achat d'avions de combat, d'autres initiatives sont prêtes. Si le peuple accepte ces deux initiatives au mois de juin, d'autres seront lancées portant sur la suppression de la PCi, puis ce sera de nouveau l'armée qui sera visée.

A l'intention des femmes et associa-

tions féminines, notre association a aussi lancé des campagnes d'information portant sur la défense générale, le coût de l'armée, etc. Solidaires avec les différents comités qui se sont créés partout en Suisse romande, nous allons de nouveau nous engager à fond dans cette campagne qui s'annonce difficile. Un argumentaire simple et accessible à tous sort de presse. Nous avons organisé le 28 avril une visite de l'aérodrome de Payerne avec des informations sur le rôle de l'aviation militaire en Suisse. D'autres manifestations sont prévues: conférences, débats.

Après une période de détente, la situation internationale est de plus en plus instable et de nouveaux conflits menacent d'éclater de toutes parts. L'absence de bouclier aérien en Suisse porterait un coup fatal au pouvoir de dissuasion et à la crédibilité de l'armée. Nous espérons que le peuple se rendra compte que ces initiatives compromettraient dangereusement la souveraineté et l'indépendance de notre pays.

**Communauté romande
Femmes et politique de sécurité
Odile Jaeger, présidente**

CAUDERAY 
Cauderay SA, entreprise générale d'installations électriques

LAUSANNE
Escaliers du Grand-Pont 4
Tél. 021/ 311 31 51
Fax 021/ 312 04 14

CHEXBRES
Route du Genevrex
Tél. 021/ 946 15 95
Fax 021/ 946 31 60

MORGES
Grand-Rue 92
Tél. 021/ 801 30 27
Fax 021/ 801 37 66

REGENS Rue du Lac 17
Tél. 021/ 634 12 51 Fax 021/ 634 12 92

GLAND Rue Mauverney 14
Tél. 022/ 364 14 75 Fax 022/ 364 43 47

**L'expérience
du futur**



COURANT FORT et FAIBLE TÉLÉPHONE A et B - RÉSEAUX INFORMATIQUES

Au moins deux bonnes raisons de dire deux fois « NON »

Le Suisse passe pour être l'homme le plus assuré au monde: il s'assure contre tout: la maladie, l'accident, la vieillesse, l'invalidité, le vol, la grêle, l'incendie, l'eau, les éléments naturels, etc. Il veut se protéger des conséquences de tous les incidents fâcheux que l'existence pourrait lui réserver. Cela lui coûte cher en primes et en cotisations, mais qu'importe: mieux vaut une assurance et ne pas en avoir besoin que se trouver face à un grave pépin contre lequel on a négligé de se protéger.

Ainsi en va-t-il de notre armée, coûteuse il est vrai, mais garante de notre liberté et de l'indépendance de notre pays. L'affaiblir, ou pire encore la supprimer, serait folie en ces temps de troubles, de guerres, de révolutions – parfois très proches de chez nous – qui ravagent trop de pays. Toute nation doit supporter une armée: si ce n'est la sienne, c'est tôt ou tard celle de l'envahisseur.

Voici une première et bonne raison d'écartier résolument les initiatives:

- pour une Suisse sans avions de combat;
- 40 places d'armes, ça suffit, dont le but avoué ou caché est de démanteler notre armée.

Syndic de Payerne, ville de garnison et importante place d'armes qui a toujours fait bon ménage avec les autorités militaires, je vois une autre raison de voter 2 fois NON le 6 juin. Elle se situe sur le plan économique.

Outre une armée crédible, l'achat du F/A-18 va assurer à notre pays, en général, des milliers de postes de tra-

vail, pour de nombreuses années et à Payerne, plus particulièrement, des emplois nouveaux et des travaux pour les entreprises de la région.

Récemment, la municipalité fut heureuse d'annoncer que l'Assemblée fédérale avait approuvé un crédit d'engagement de près de 150 millions de francs pour des ouvrages et installations militaires, dont 34 640 000 francs pour la première étape de l'agrandissement et de la rénovation de la caserne d'aviation, amélioration justifiée du confort des occupants.

Que de déceptions, de travaux supprimés, de chômage supplémentaire si l'initiative «40 places d'armes, ça suffit» était acceptée.

Pour une armée forte et efficace, pour la sauvegarde de l'économie d'une région défavorisée et celle du pays tout entier, je ne puis que recommander instamment à tous les citoyens de voter 2 fois NON le 6 juin 1993.

Pierre Hurni, syndic et député, Payerne

Ce qu'un refus du F/A-18 ferait perdre à l'industrie romande!

Perte de commandes d'un demi-milliard de francs.

Programme de participation **directe** à la fabrication des F/A-18: sur un volume de commandes assurées de 311 millions de francs et une perspective de 200 millions de commandes supplémentaires, 26 % iront à l'industrie romande et tessinoise:

- cofabrication et sous-traitance dans le domaine de l'aéronautique: niveau technologique élevé et perspectives de rester présents dans un secteur de pointe;
- maintien d'emplois qualifiés: 3000 à 4000 hommes/année.

Programme de commandes compensatoires – programme de participation **indirecte** – 2 milliards de francs, dont 16 % pour des commandes à l'industrie romande:

- commandes à l'industrie d'exportation pour des produits compétitifs;
- marketing pour notre industrie sur le marché américain: engagement pris par le consortium d'ouvrir les portes à nos produits industriels;
- 465 millions de commandes déjà conclues;
- maintien d'emplois qualifiés: environ 16 000 hommes/année.

A long terme, l'absence de la Suisse de tout programme de fabrication d'un avion signifie son élimination définitive du marché de l'aéronautique.

**Groupe romand de production de matériel militaire
Jean-Marc Bovy, secrétaire**

TOUS PARLENT DE LA PAIX



NOTRE ARMÉE
LA PRÉSERVE !

Le point de vue des groupements patronaux

Une nécessité militaire et une aubaine économique

La menace d'un conflit armé a certes évolué, mais elle reste bien présente, notamment dans les pays de l'ex-URSS, moins ouvertement expansionnistes, mais plus imprévisibles que jamais et toujours aussi puissamment équipés. De tout temps, il s'est trouvé des gens pour affirmer l'impossibilité d'une guerre, tel ce chef du Service technique militaire qui écrivait en novembre 1937 qu'un réarmement rapide en matière d'avions de combat et de DCA était totalement inutile. Une défense assumée de manière responsable ne permet pas de prendre ce genre de risque. A ce titre, l'initiative populaire « Pour une Suisse sans nouveaux avions de combat », qui sera soumise au vote le 6 juin prochain, est inacceptable, car elle ne vise rien d'autre que le démantèlement progressif de l'armée suisse.

Pour peu que l'on soit attaché à la neutralité, à la liberté et à l'indépendance de la Suisse – des impératifs touchant au cœur même de la notion d'Etat souverain – la nécessité de moderniser une armée, dont l'efficacité dépend de la couverture aérienne, s'impose naturellement. Le F/A-18 est aussi indispensable en temps de paix pour assurer la surveillance de l'espace aérien suisse, la police du ciel et l'identification d'éventuels intrus, qu'en cas de conflit. A la différence des Mirage IIIS actuels, le F/A-18 possède un radar de bord qui le rend autonome dès le décollage; il « voit » cinq fois plus loin, aussi de nuit et vers le bas. Cette acuité visuelle permettra de mieux surveiller le trou noir que représentent les Alpes pour les radars au sol de l'OTAN et agira comme un multiplicateur de force en guidant les autres appareils plus anciens. Ce nouvel avion peut tirer sur six ennemis à la fois au lieu d'un seul et quitter le combat alors que le Mirage doit guider son missile jusqu'à l'impact. Autant d'avantages cruciaux – choisis ici parmi les plus simples – qui sont ressortis d'une longue et méticuleuse évaluation.

Si le choix du F/A-18 est en général bien compris, c'est l'aspect financier qui suscite le plus d'opposition, souvent en raison d'une désinformation flagrante. Relevons d'abord que cette acquisition permettra de liquider bon nombre de nos vieux coucous et de diminuer ainsi notre parc d'aviation de plus de 35 %. L'achat du F/A-18 a, bien entendu, été décidé pour des raisons militaires; cependant, il n'en présente pas moins de sérieux avantages économiques. Sur les 3,5 milliards de francs que coûteront, en tout, ces 34 avions – renchérissement prévisible (400 mio) et assurances (160 mio) compris – 2,5 milliards seront compensés par des contrats conclus avec des entreprises suisses.

Cette compensation se décompose en un demi-milliard de commandes directement liées à la construction des F/A-18 et deux milliards de contre-affaires indirectes dont 465 millions font déjà l'objet de contrats fermes ou en cours d'exécution dans les secteurs des télécommunications, des machines, de l'électronique ou encore de l'ameublement. Contrairement aux affirmations inexactes et tendancieuses de M. Michel Béguelin, conseiller national,

ces compensations indirectes ne pourront pas être remises en question et bénéficieront expressément d'une exception au « Buy American Act » (instituant une taxe à l'importation) conclue, à l'époque, entre M. Villiger et M. Dick Cheney, alors secrétaire à la Défense. Sans aller plus loin, il suffit de citer le succès rencontré par le même type d'arrangement en relation avec l'achat des Tiger: le prix payé a été finalement compensé bien au-delà de 100%... Moins apparents, mais tout aussi importants sont les avantages que retirera la Suisse des transferts de technologie prévus dans l'accord. Des techniques et des machines encore inconnues en Suisse sont et seront offertes sur un plateau. C'est la compétitivité future de l'industrie helvétique et l'ouverture de nouveaux marchés qui sont en jeu.

Une fois répartis sur plusieurs années, ces 3,5 milliards ne représenteront que 0,5 %/an du budget fédéral, une goutte d'eau dans l'océan des dépenses de l'AVS, de l'assurance-chômage ou de l'assurance-maladie. Toutes les mesures sociales ne remplaceront jamais, ni moralement, ni matériellement, le bien-être que procure un emploi. A l'heure où la Suisse traverse une période de ralentissement conjoncturel, à laquelle n'échappe pas une partie notable de l'industrie des machines, l'achat de 34 F/A-18 constitue pour nombre d'entreprises et de travailleurs une certitude de relance économique. Quelques-unes des 150 entreprises suisses bénéficiant de compensations indirectes:

- ABB Haute Tension SA, à Zurich
- Alcatel STR SA, à Zurich
- Derendinger & Cie SA, à Plan-les-Ouates (GE)
- Ambrosetti SA, à Manno (TI)
- Fraisa SA, à Bellach (SO)
- GBM Mecanic SA, à Cheseaux-sur-Lausanne
- Stoppani SA, à Niederwangen (BE)
- Usines métallurgiques de Vallorbe
- etc.

L'incidence économique des deux initiatives

Même si l'aspect économique n'est pas l'élément déterminant pour l'acquisition d'un nouvel avion de combat ou de nouvelles constructions pour les places d'armes, il faut néanmoins admettre que le choix du souverain le 6 juin 1993 pèsera de tout son poids sur l'avenir de plusieurs industries et sur des milliers de places de travail, tant dans l'industrie que dans l'administration.

Du reste, les syndicats de la fonction publique se plaignent que l'Etat génère du chômage alors qu'ils attendent du travail en pleine période de récession économique.

Des industriels romands se sont clairement exprimés l'année dernière au sujet des retombées économiques qu'apporterait l'acquisition du F/A-18. Traduit en terme d'emplois, ce programme d'acquisition créera de façon directe ou indirecte près de 20 000 hommes/année de travail pour les 10 prochaines années, à savoir:

- 4000 hommes/année pour les programmes de participation directe, soit un volume de commandes assurées de 311 mio de francs et une perspective de 200 mio de commandes supplémentaires, dont 25% iront à l'industrie romande et tessinoise;
- 16000 hommes/année pour le programme de commandes compensatoires (programme de compensation indirecte), ce qui représente 2 milliards de francs, 16% revenant à l'industrie romande.

De plus, il est à relever qu'à l'avantage évident des contrats compensatoires

s'ajoutent les gains technologiques qui peuvent découler pour les entreprises suisses d'une collaboration avec des entreprises américaines à la pointe du progrès. Cette collaboration peut s'étendre par la suite à des activités dans le domaine civil.

Ces contacts ouvrent également d'autres débouchés pour nos industriels qui, pour l'heure, représentent des aspects non comptables mais qui pourront avoir également des retombées favorables pour l'industrie et, par voie de conséquence, pour les places de travail.

En ce qui concerne le domaine des constructions, le DMF a investi près de 340 mio de francs en 1992 pour de nouvelles constructions dans le domaine de l'infrastructure logistique et sur les places d'armes et de tir, dont 30 mio pour des prestations contractuelles au profit de tiers. Ce volume de commandes réparties dans le secteur de la construction représente 1600 places de travail par année dans un domaine très sensible à la conjoncture.

Quant au personnel de l'administration fédérale, déjà très touché par les pro-

grammes de restructuration du DMF, il le sera également avec le projet A 95. C'est ainsi que 1800 postes devront être supprimés d'ici à 1995, dont 1000 dans les entreprises d'armement qui risquent d'être encore plus touchées en cas de renoncement à l'acquisition des F/A-18. Il est prévu qu'après 1995, le chiffre global des diminutions des postes au DMF se monte à 3000 postes de travail. Les départs naturels à la retraite ne compenseront pas ces chiffres. Il va donc falloir recourir à des licenciements. L'addition des pertes de travail évoquées ci-dessus ne fera qu'augmenter le nombre déjà trop élevé des chômeurs et diminuer la force de dissuasion et de protection de notre pays.

De plus, à l'Office fédéral des aéroports militaires, le renoncement à l'acquisition d'un nouvel avion de combat occasionnerait une capacité libre pour plus de 100 places de travail. Quant à la Fabrique fédérale d'avions à Emmen, ce serait une opportunité de 920 hommes/année qui lui échapperait.

Sur le plan économique, il est à relever qu'à long terme, l'absence de la Suisse de tout programme de fabrication d'un avion signifie son élimination définitive du marché de l'aéronautique civile pourtant en pleine expansion.

En conclusion, on peut simplement relever que sur le plan social et économique, l'acceptation de ces initiatives aurait des incidences négatives extrêmement importantes.

Alex Cornu



AVEC **OPEO** SA

Demandez Gilles Goutte

- VENTE DE CONTAINERS ET SACS À ORDURES
- COLLECTE DE DÉCHETS
- LAVAGE, DÉSINFECTION, RÉPARATION DE TOUS TYPES DE CONTAINERS

021 25 44 44

Av. Sévelin 10 – CP 115 – 1000 Lausanne 20

Organisation **P**rivée d'**E**nlèvement des **O**rdures

Les raisons principales de rejeter les deux initiatives

Première raison

L'acquisition du nouvel avion de combat et la création de nouvelles places d'armes entrent dans le programme d'armée 95. Ces acquisitions s'inscrivent dans un processus tout à fait régulier pour une adaptation constante de notre politique de sécurité aux conditions de notre temps. Une armée moderne exige davantage de technicité et spécificité au profit d'une réduction des effectifs en hommes.

Contrairement aux objectifs des initiateurs, il ne saurait être question de différer ces acquisitions, faute de quoi la crédibilité de notre sécurité serait mise en question. De plus, notre statut de neutralité, notre souveraineté nationale ne peuvent se maintenir sans le soutien d'une armée défensive moderne. Certes, la négociation pour régler les conflits est de loin préférable à l'action militaire. Mais ne nous y trompons pas, ce moyen demeure bien précaire sans l'action dissuasive d'un équipement de défense performant.

Seconde raison

L'achat du nouvel avion de combat s'inscrit dans un budget militaire ordinaire. Nous ne paierons donc pas davantage d'impôts par cet achat. En fait, les dépenses d'armement seront même inférieures à ce qu'elles étaient en 1990, et de surcroît diminueront d'ici à 1996. Précisons cependant que le plan financier prévoit la totalité des moyens prévus pour le nouvel avion de combat.

Troisième raison

Elle n'est pas négligeable, même si elle n'entre pas directement dans l'objectif de notre politique de sécurité. A l'heure où les difficultés économiques sévissent de plein fouet, ces acquisitions seront les bienvenues. Elles permettront une participation importante pour notre industrie suisse et une réactivation de nos relations d'échanges.

En résumé

Ces deux initiatives méritent d'être repoussées pour les raisons suivantes:

- notre politique de sécurité, notre statut de neutralité et de solidarité avec nos voisins seraient très sérieusement remis en question en cas d'acceptation;
- le remplacement des 130 avions usagés (plus de 30 ans) est absolument nécessaire. 34 F/A-18 beaucoup plus performants y pourvoient;
- ces acquisitions s'inscrivent dans un budget militaire ordinaire;
- l'apport économique de cet achat prend une dimension non négligeable en cette période de chômage.

C'est sur ces principaux arguments que notre Gouvernement et la forte majorité des Chambres fédérales vous proposent le rejet des deux initiatives.

Jean-Pierre Berger
Conseiller national

Un projet de relance dans l'urne

Les quotidiens ont évoqué récemment les milliards de yens que les Japonais allaient injecter pour relancer leur économie. Des montants à faire pâlir d'envie toutes les économies défailantes d'Europe occidentale! Sauf la Suisse...

En effet, notre pays a un projet de relance qui n'en porte malheureusement pas le nom et dont le sort se décidera dans l'urne le 6 juin prochain. D'ici là, il importe non seulement d'avancer les arguments sur les nécessités militaires de l'acquisition du F/A-18, mais encore de rappeler les avantages économiques et technologiques qu'un tel achat procurerait à l'industrie suisse.

Entre autres effets positifs sur l'économie suisse, le programme d'acquisition prévoit une participation directe et une participation indirecte des entre-

prises suisses et sa réalisation contribuera à la stabilité de l'emploi et donnera de nouvelles impulsions aux spécialistes.

La participation directe de l'industrie suisse est devisée à quelque 500 millions de francs pour le montage final de 34 appareils, la fabrication de certaines cellules et d'éléments dans le domaine de la mécanique et des réacteurs.

La participation indirecte est chiffrée à quelque deux milliards de francs sous forme d'affaires compensatoires. Cela signifie tout simplement une ouverture renforcée des marchés d'exportation pour la production civile de l'industrie suisse: associations, transfert de savoir-faire et de technologie, collaborations en matière de recherche, appuis sur le plan du marketing sont autant de possibilités d'améliorer la position des entreprises suisses.

En termes d'emploi, cela se traduit par une garantie d'occupation de milliers de postes de travail représentant quelque 20 millions d'heures de production pour environ 150 entreprises dont 2/3 sont des PME (moins de 500 employés) et 26% sont romandes et tessinoises). En outre, de nouvelles perspectives de formation s'ouvrent dans le domaine des technologies aéronautiques, surtout développées à l'étranger jusque-là.

Ce programme F/A-18 est donc bien un projet de relance: il ne s'agit pas de maintenir artificiellement des ateliers de production en vie, mais bien de les aider à être plus concurrentiels en matière de technologie de pointe. Il faut dire NON aux initiatives, sabotages de la défense nationale et de l'industrie suisse.

Jacques Perrin, député, Lausanne

La place de la défense nationale dans l'économie broyarde

Il est très difficile de faire la part exacte de tous les investissements consentis pour la défense nationale, car cette notion couvre aussi bien le domaine de la protection civile, dont les communes sont responsables, que la défense militaire, qui est de la compétence exclusive de la Confédération. Nous nous limiterons donc à une présentation de l'impact économique de cette dernière.

Du point de vue géographique, l'infrastructure militaire dans la Broye se concentre sur deux emplacements: Payerne comme place d'armes «aviation» et «défense contre avions» et Moudon comme place d'armes «sanitaire».

Payerne est la place d'armes la plus conséquente. Elle regroupe, outre les écoles précitées, une exploitation de l'Office fédéral des aérodromes militaires (OFAEM) avec un aérodrome, une partie de l'Escadre de surveillance, un arsenal fédéral et le commandement d'une région fortifications.

La caractéristique commune, dominante du point de vue économique, est certainement la stabilité des apports financiers, directs et indirects, puisque la conjoncture économique n'influe que peu sur ces volumes.

La place d'armes comprend les casernes d'aviation et de DCA, qui abritent 4 écoles de sous-officiers et 6 écoles de recrues par année.

L'Office fédéral des aérodromes militaires englobe tout le personnel au sol chargé de la préparation et de la répartition des avions, de la sécurité de vol et de l'entretien de l'infrastructure y relative. L'Escadre de surveillance regroupe les pilotes de 3 escadrilles, qui ont pour mission principale la sauvegarde de la neutralité dans l'espace aérien.

L'arsenal fédéral est avant tout un arsenal de place d'armes, avec la gestion et l'entretien annuel de 10 écoles de recrues, 10 écoles de sous-officiers, 3 écoles d'officiers et de toutes les troupes du secteur. C'est également un fournisseur d'habits d'exercice, de câbles et de matériel en prêt pour la Suisse romande. Il possède une buan-

derie industrielle. Quant à la région de fortifications, elle a pour mission de surveiller, d'entretenir et d'administrer les ouvrages militaires de son secteur, et de contribuer à l'aménagement d'ouvrages permanents de renforcement du terrain.

Sur le plan du personnel, ce sont ainsi quelque 573 places de travail qui sont regroupées à Payerne, et qui représentent une masse salariale de quelque 40 millions de francs par an. Ceci place le Département militaire fédéral en tête des employeurs de la région et représente pour les communes une part de recettes fiscales assurées non négligeable. L'économie régionale bénéficie largement de ces retombées avantageuses. Ce personnel se recrute dans toutes les catégories de professions, principalement techniques, mais aussi artisanales, administratives et manuelles.

Un autre aspect important du point de vue économique est la formation des apprentis. L'Office fédéral des aérodromes militaires offre actuellement 32 places, soit 16 apprentis en électronique, secteur peu développé dans la région et dont les places sont très recherchées, et 16 apprentis en mécanique générale. Ce sont ainsi 8 jeunes qui sont engagés chaque année. L'arsenal pour sa part offre 7 places d'apprentissage pour mécaniciens moteur, 1 place pour un ou une apprenti(e) de commerce, 1 place d'apprenti sellier et 1 place d'apprenti blanchisseur.

Ces places d'apprentissage sont très appréciées et réservées en priorité aux habitants de la région.

En 1989, la place d'armes enregistrait un total d'environ 189 000 nuitées et les dépenses de fonctionnement peuvent

être évaluées à quelque 1,3 million de francs pour les troupes, à quoi on peut ajouter des dépenses personnelles des militaires pour un montant estimé à 4 millions de francs, ce qui représente un apport bienvenu pour le commerce local.

Les dépenses d'exploitation des autres instances (OFAEM, arsenal, région de fortifications) s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs, soit pour des fournitures, soit pour des réparations courantes aux bâtiments et installations, soit pour des prestations de service. Ces mandats vont avant tout aux entreprises de la région.

La propriété foncière de la Confédération pour l'aérodrome et la place d'armes représente environ 320 ha, dont 250 sont cultivables et loués à plus de 60 agriculteurs de la région à des prix de faveur, qui tiennent compte des restrictions imposées dans l'exploitation.

Dans le domaine des constructions, malgré un rythme très irrégulier, dépendant des besoins et surtout des crédits consentis par le Parlement, ce sont plus de 12 millions en moyenne qui sont investis chaque année, soit pour des renforcements de terrain, soit pour des nouvelles constructions, soit pour des rénovations ou transformations de bâtiments anciens. Là aussi, la grande partie de ces travaux est attribuée à des entreprises de la région.

La place d'armes de Moudon a été mise en exploitation en juin 1981 pour remplacer la caserne de Lausanne. Elle accueille principalement les écoles de recrues et d'officiers des troupes sanitaires, ainsi que les écoles du Service de la Croix-Rouge de l'armée.

Malgré sa capacité de 800 lits, cette place d'armes ne réussit pas encore à loger toutes les recrues qu'elle doit former. C'est ainsi que des unités sont régulièrement logées en ville de Moudon (caserne communale), à Avenches, Thierrens, Lucens ou Bercher, ce qui apporte à ces communes un flux financier appréciable.

La place d'armes de Moudon occupe 50 personnes (dont 15 pour l'exploitation de la cafétéria-restaurant) et forme

2 apprentis de commerce. En plus, 33 instructeurs sont chargés de la formation de la troupe.

Chaque année, la place d'armes enregistre quelque 130 000 journées d'occupation. Les dépenses de la troupe, avant tout pour des achats de nourriture, sont de l'ordre de Fr. 720 000.-. Quant aux dépenses privées des militaires, elles représentent plus de 2,5 millions de francs.

Les installations des places d'armes de Payerne et Moudon sont aussi régulièrement mises à disposition des sociétés

civiles, avant tout pour le déroulement d'activités sportives, mais aussi pour des manifestations culturelles.

Enfin, on pourrait signaler dans les apports économiques l'aide ponctuelle accordée aux collectivités publiques sous forme de déblaiement de la neige, mise à disposition de machines de chantier ou de véhicules, remise en état de chemins, épuration des eaux usées, etc., aide qui par ailleurs est souvent payée de retour par une faveur accordée par les communes.

Pour conclure, il faut admettre que si

l'on est conscient des désagréments que provoque un aérodrome et la charge que peuvent représenter des places d'armes, il ne faut pas ignorer ni minimiser l'apport économique constant qu'ils représentent. Il s'agit de réalités souvent mal connues ou parfois oubliées.

Tel est l'apport de la défense militaire dans l'économie broyarde. Puisse celui des communes et de la population être fait de compréhension et pourquoi pas de sympathie et de collaboration.

Roger Droz

Au sujet des initiatives du 6 juin

L'avis de Pierre Fehlmann en direct de Port-Camargue

Pourquoi de nouveaux avions de combat? L'homme fait la différence mais le matériel dont il dispose doit être à la hauteur de celui de ses adversaires potentiels. La prochaine Whitbread, la course autour du monde à la voile qui part de Southampton le 25 septembre de cette année, verra les meilleurs voiliers du moment s'affronter et Merit-Cup en fait partie car j'ai voulu m'assurer que mon équipage et moi-même disposions d'un matériel optimal. Tout skipper qui se respecte sait que pour gagner il faut posséder le meilleur bateau et le meilleur équipement; la tactique, les options météo et la motivation de l'équipage sont des éléments qui permettront de faire la différence. Nos pilotes ont cette motivation mais ils méritent également, si cela devait être un jour nécessaire, de pouvoir combattre avec des avions à la hauteur de ceux auxquels ils pourraient être opposés. Beaucoup d'entre vous pensent que la situation actuellement calme en Europe ne nécessite pas un investissement aussi important.

Qui peut parier sur l'avenir? Une mer calme peut soudainement se creuser comme une situation apparente de paix peut voir des conflits éclater et se propager dans des directions incontrôlables. L'instabilité au Moyen-Orient et les conflits latents dans les pays de l'Est doivent être pris au sérieux. Certains de ces pays ne sont qu'à quelques heures de notre frontière nationale, ne l'oublions pas!

Qu'en est-il des places d'armes? Elles sont la base pour assurer à nos soldats une solide formation. L'armée ne souhaite pas en augmenter le nombre, celles existantes sont suffisantes, mais elle veut pouvoir les adapter en fonction des besoins, ce qui ne serait plus possible si l'initiative devait être acceptée. Lorsqu'on parle d'adaptation, on pense principalement à pouvoir améliorer les moyens d'instruction (installation de simulateurs réduisant les nuisances sonores à l'environnement, par exemple), le confort des casernes pour nos recrues et soldats, etc. Sans entraînement de qualité, il n'est pas possible de remporter la victoire. Mes hommes et moi-même ne

voudraient pas franchir la bouée de Southampton sans avoir pu jauger notre voilier ni exercer les différentes manœuvres. Notre entraînement sur Merit-Cup ne fait que commencer et il se poursuivra jusqu'au jour du départ. Nous ne savons pas si nous gagnerons mais nous partirons en mer avec un espoir justifié car certains d'avoir en poche les atouts nécessaires.

Ne limitons pas les moyens de notre armée et donnons-lui ces atouts afin de rester crédibles et d'assurer un avenir de paix à nos enfants. Nous nous devons de la soutenir.

Pierre Fehlmann



Moudon et l'armée

Moudon a un passé historique riche et intéressant. Il faut relever aussi que ses deux millénaires d'existence ont été marqués par une forte imprégnation et une tradition militaires.

La Ville-Haute, commune primitive, avec ses remparts et sa défense naturelle, n'a plus aujourd'hui son affectation originelle de commandement.

En effet, depuis le XVIII^e siècle, des constructions se sont édifiées dans la Basse-Ville et les services suivirent aussi ce déplacement.

Bien que nombreuses et diversifiées, les activités de Moudon révèlent néanmoins une présence de l'armée nécessaire et même vitale pour la région, par un apport important de postes de travail par exemple, combien appréciés de nos jours.

Mentionnons trois pôles d'activités bien distincts et complémentaires à la fois, l'arsenal fédéral, la caserne communale et bien évidemment la place d'armes de Valacrêt.

L'arsenal est situé au nord de la ville et, par son implantation et sa construction, offre des conditions d'exploitation aisées.

Son personnel compétent, dépendant de l'arsenal fédéral de Payerne, a même un corps de sapeurs-pompiers qui collabore aux activités du Service du feu communal, comme du reste au défilé de la revue, tous les quatre ans.

La caserne communale, ensuite, construite en 1774 par l'architecte Nikolaus Hubler, qui fonctionnait alors comme grenier.

Ce bâtiment présente une belle façade occidentale avec un portail monumental qui témoigne défense et force de dissuasion.

Au XIX^e siècle, après différents travaux d'agrandissement, cette bâtisse «fortifiée» fut utilisée comme arsenal, avant d'être rachetée par la commune et aménagée pour l'accueil de cours de troupe.

Dernier fleuron, la place d'armes de Valacrêt, inaugurée en 1981, qui complète magnifiquement cet équipement militaire.

Cette construction moderne a été conçue de manière à intégrer parfaitement les bâtiments dans une zone, anciennement agricole, prenant en compte la topographie du paysage et la végétation.

Les Moudonnoises et Moudonnois sont fiers de cette belle réalisation située aux portes de la ville, direction Lausanne.

Plus généralement, relevons que les relations population, autorités, sociétés locales et armée sont excellentes, témoin de la symbiose entre pouvoirs civil et militaire.

Notons par exemple une utilisation possible par nos différentes associations des installations propriétés de l'armée, sur laquelle nous pouvons également compter lors de manifestations ou de besoins spécifiques, un atout majeur à la bonne marche de la vie locale!

De l'exemple particulier de Moudon, distançons-nous pour nous attarder à la défense du pays.

L'univers et la nature tels que nous les connaissons aujourd'hui se sont formés par des luttes continues et perpétuelles. L'homme qui fait partie de cet ensemble en a pris les habitudes, en luttant et en se défendant sans cesse.

Au cours des siècles, des règles de vie ont été établies entre les peuples de ce monde.

La Suisse présente est celle que nos ancêtres nous ont léguée. N'oublions pas que des centaines d'entre eux ont donné leur vie pour l'instituer, la maintenir et la développer malgré les adversités.

La Suisse doit être et doit trouver sa place dans le monde moderne, non pas comme une portion de territoire à annexer, mais comme un pays libre, indépendant et fort, considéré à part entière. Si nous avons la volonté de défendre ce choix, il faut être crédibles non seulement dans notre travail et nos engagements, mais aussi sur le plan de la défense.

Ces considérations sont simples et logiques et pourtant, aujourd'hui, il importe de réaffirmer fermement ce précepte.

La constitution fédérale contient parmi d'autres deux atouts formidables et enviés de plus d'un Etat, le droit d'initiative et le droit de référendum.

«40 places d'armes, ça suffit!» et «Pour une Suisse sans nouveaux avions de



M. Jean-Pierre Masson, syndic de Moudon.

combat» en découlent, mais droit n'est pas pouvoir.

Les initiants évoquent notamment des arguments financiers qui sèment le doute dans l'esprit de nos concitoyens, non avertis et risquant de juger par rapport à leur situation personnelle, l'emploi plus particulièrement.

Ces initiatives sont très pernicieuses pour notre pays, son existence même, serait-on tenté de dire.

En effet et dans un premier temps, il est vrai que c'est l'armée qui est visée, mais au travers de celle-ci, à plus ou moins long terme, c'est l'essence même de l'esprit démocratique et nos institutions qui sont en jeu. Il conviendra de s'en rappeler au moment de glisser son bulletin de vote dans l'urne, le 6 juin prochain.

L'armée a entrepris et entreprend beaucoup pour s'adapter à la situation mondiale nouvelle, tant économique que politique. A preuve, le paquet «Armée 95» qu'il faudra défendre aussi en temps voulu. L'armée mérite donc qu'on lui fasse, qu'on lui renouvelle notre confiance en juin.

L'enjeu est sérieux, l'avenir le prouvera sans nul doute, aussi bien pour l'armée que pour le pays. Disons donc clairement et sans ambiguïté:

DEUX FOIS NON LE 6 JUIN PROCHAIN!

**Jean-Pierre Masson,
syndic de Moudon**

F/A-18 pour qui, pour quoi ?

Au moment où ce débat prend toute son ampleur, je désirerais vous présenter une partie de notre aviation assortie de quelques réflexions d'un pilote militaire de milice engagé dans une unité de défense aérienne sur F5-E Tiger 2 (6^e escadrille basée à Sion, dotée du célèbre emblème « Jusqu'au bout » !).

Parmi les quatre missions principales des troupes d'aviation, à savoir la reconnaissance, l'appui au sol, le transport et la défense aérienne, c'est sur cette dernière que j'aimerais m'attarder. Les missions principales attribuées aux escadrilles de chasse sur Tiger et Mirage sont le maintien de la souveraineté aérienne aussi bien en cas de paix par des mesures de police de l'air et d'identification qu'en période de crise par l'interception et le combat d'aéronefs ennemis. Pour des pilotes, cela signifie un entraînement régulier poussé dans les multiples techniques d'engagement contre divers types de formations, la maîtrise des procédures d'identification internationales et de bonnes connaissances aussi bien techniques que tactiques.

Pour permettre l'accomplissement de ces tâches il nous faut, en plus de pilotes qualifiés et motivés, un matériel et une infrastructure adéquats. Nos chasseurs des années 60-70 sont très dépendants d'un guidage du sol, ne possèdent des capacités tout temps que très limitées et ne disposent que de radars et de systèmes d'armes à courte portée; tout cela, ainsi que des carences dans d'autres domaines tels que les contre-mesures électroniques ou la communication et la gestion des informations dans le cockpit, font qu'ils ne sont plus compétitifs avec ce qui représente aujourd'hui la norme des avions de chasse. Nous n'aurions que peu de chances dans une situation de conflit avec des appareils récents...

Ce dont nous pilotes avons besoins pour pouvoir remplir notre mission en vol de manière sûre dans un cadre réaliste, c'est premièrement une vue d'ensemble de la situation aérienne, donc une capacité de détection des menaces à une distance correcte, et ce aussi contre le bas dans les nombreuses zones invisibles aujourd'hui pour les stations radar terrestres. Il faut ensuite avoir la possibilité, par tout temps, de jour comme de nuit, d'intercepter, d'identifier ou de combattre un ou plusieurs

aéronefs (avions ou missiles de croisière) de manière coordonnée dans un laps de temps très court. Tout cela pré-suppose une avionique (radar et autres moyens de détection) et un armement (missiles d'une portée au moins similaire à ce qu'ont 80% des pays actuellement) qui nous font absolument défaut. Précisons qu'il ne s'agit ici pas seulement d'une situation de conflit où l'aviation serait appelée à jouer un rôle primordial dans la défense de la population et de l'armée dans son ensemble, mais aussi du simple maintien de notre souveraineté en période « normale ».

Dans la recherche d'une solution aux carences actuelles de notre couverture aérienne, le F/A-18 a démontré le meilleur rapport capacité-prix avec ses qualités très adaptées à notre pays (relief difficile, temps de réaction court, entretien et engagement simple), mais surtout avec un important potentiel de développement au cours de sa longue durée de vie. De plus, le reste des moyens de l'aviation verront leur efficacité accrue par un engagement combiné avec le nouvel appareil. Il faut encore préciser que, le cas échéant, le F/A-18 serait très facilement intégrable dans un système de défense européen. Toute la question du maintien de la crédibilité de notre défense est à considérer dans le contexte du temps nécessaire à l'introduction des avions en Suisse. Il faudra en effet compter avec une période d'à peu près 5 ans pour la réception des appareils, la mise en place de l'infrastructure et la formation des pilotes. L'ensemble des troupes d'aviation représente un système complexe qu'il serait impossible de remettre sur pied à courte échéance en cas de crise; il est donc essentiel de conserver une capacité réaliste pas seulement pour la situation actuelle, mais aussi pour ne pas être pris au dépourvu dans le futur.

Sur le plan plus controversé des finances, l'acquisition de 34 F/A-18 – coûts répartis sur 7 ans – s'inscrit dans le cadre du budget militaire approuvé

(contrairement à certains arguments trop souvent entendus...); il ne s'agit donc que d'une détermination des priorités à l'intérieur d'un cadre fixe en constante diminution. De plus, ces dépenses doivent être replacées dans le contexte d'une durée d'engagement de 20-30 ans. L'achat d'un système d'armes ne trouve pas sa justification dans des arguments économiques, mais ceux qui trouvent cet investissement exagéré devraient également considérer l'effet salubre de commandes compensatoires à notre industrie pour une valeur de 2,5 milliards de francs avec ce que ça représente en emplois et en savoir-faire dans de nombreux domaines civils.

Au sein des troupes d'aviation règnent une forte motivation, un grand engagement et professionnalisme dans l'accomplissement des missions nous étant confiées. Notre rôle de surveillance et de défense de l'espace aérien tient chacun à cœur; il s'agit de se doter des moyens de pouvoir assurer ces tâches de manière indépendante et efficace moyennant un investissement raisonnable. Au moment où l'Europe est en phase d'instabilité et où presque toutes les armées de l'air ont des programmes de modernisation en cours, il paraît surprenant que certains veuillent renoncer unilatéralement à une certaine forme d'assurance collective. Nous nous trouvons, avec la prochaine votation, en présence non pas d'une simple consultation sur une rubrique du budget, mais devant la problématique d'une solidarité par rapport à une restructuration vers une armée plus appropriée et du maintien d'un engagement collectif pour la société.

Une information active et objective est maintenant notre devoir afin que les vrais enjeux ne disparaissent pas derrière une vague de mécontentement vis-à-vis des institutions et une argumentation populaire faussée. Afin de conserver, de la manière la plus efficace et avantageuse, une armée adaptée comme l'une des composantes du maintien de notre souveraineté, et de par cela d'une capacité de faire des choix stratégiques dans un contexte de relations internationales changeantes, engagez-vous pour expliquer l'acquisition du F/A-18!

Edouard Schmutz

Mon point de vue de fantassin

Dans quelques jours, nous allons être appelés à nous prononcer sur deux initiatives sur l'armée, ou plutôt contre l'armée. Il faut bien se rendre compte avant toute chose que l'enjeu de ces votations est politique, alors que les conséquences seront supportées par notre armée de milice, et donc à terme par le peuple suisse.

Ce qui confirme l'aspect politique de cette votation, c'est l'abus manifeste du droit d'initiative: en effet, lors d'un référendum, en 1987, la compétence en matière de budgets et de constructions d'infrastructures militaires a été déléguée au Parlement. Par des clauses à effet rétroactif, les opposants à l'armée cherchent à miner les compétences du Parlement. Cela est un abus du droit démocratique de l'initiative populaire.

«La guerre c'est fini, le danger s'est éloigné, le matériel militaire coûte trop cher...» Quelques arguments parmi d'autres que l'on peut entendre. Ils ne tiennent pas debout et témoignent d'une certaine inconscience. Equiper une armée en avions modernes, efficaces, ne tient pas seulement du souci de plaire aux «marchands d'armes». Il s'agit de donner aux soldats les moyens de défendre le pays et en cas de conflit de refouler l'ennemi. C'est aussi simple que cela. Le danger n'est peut-être pas aussi loin que certains le prétendent. Il est sournois et ce n'est ni la chute du Mur de Berlin, ni l'ouverture des pays de l'Est qui nous met à l'abri. L'étincelle peut jaillir d'ici comme d'ailleurs.» (Monique Pichonnaz-Oggier dans le *Journal du Haut-Lac et Feuille d'Avis de Monthey*, 11.03.92) D'un point de vue militaire, l'avis de cette journaliste résume tout à fait la situation. On reproche à notre armée de vouloir se suréquiper. En fait, l'achat des 34 F/A-18 vise uniquement à remplacer une flotte de 130 Hunter, âgés d'environ une trentaine d'années.

Comme nous le savons, le Groupe pour une Suisse sans Armée veut non seulement supprimer l'armée suisse, mais aussi, en cas d'intégration européenne, empêcher la Suisse de participer à la création d'une défense commune. Plus fort encore, il veut «... empêcher la création d'une armée européenne. Pour le GSsA, c'est une tâche qui va se prolonger jusqu'en l'an 2000 et au-delà»

**Par Norberto Birchler, Vézenaz,
citoyen-soldat (enseignant,
capitaine d'infanterie)**

(GSsA Zitiig 9/92). C'est ce qu'on peut appeler de la planification à long terme! Pour l'armée suisse, supprimer le parapluie aérien et entraver (voire supprimer) la possibilité de moderniser les infrastructures existantes, signifie tout simplement un affaiblissement concret de notre capacité de défense et les responsables du Groupe pour une Suisse sans Armée auront alors beau jeu de prétendre que notre armée ne sert à rien: plus de liberté de manœuvre, plus de protection aérienne, infrastructure obsolète, etc.

Dans l'infanterie, au même titre que dans d'autres armes comme par exemple les chars, le génie ou l'artillerie, une absence de protection aérienne paralyse tout engagement, comme la Guerre du Golfe l'a montré. Pour moi, il est en effet terrible d'imaginer devoir ordonner à une section de fusiliers de quitter son abri pour remplir sa mission si le ciel est contrôlé par des avions ennemis: les pertes en vies humaines seraient très élevées; le cas de l'infanterie n'est malheureusement pas une exception!

L'appui et la protection d'une aviation valable sont indispensables aux troupes au sol; le nier, c'est nier l'évidence et cela revient pratiquement à souhaiter la disparition d'une armée en Suisse.

Un pays sans forces de sécurité suffisantes finit toujours par être la proie de quelqu'un (par exemple le Liban). Un nouvel avion de combat et des places d'instruction modernes sont des maillons clés de notre politique de dissuasion et donc de notre sécurité. Thémistocle a dit, après sa victoire sur les Perses à Salamine (480 av. J.-C.): «Sans la sécurité, le reste ne vaut rien».

N.B.



Norberto Birchler: le point de vue du fantassin.

Prix de l'environnement pour la place d'armes d'Andermatt

A l'occasion d'une petite cérémonie à l'Hôtel-de-Ville d'Andermatt, le directeur de l'économie publique du canton d'Uri, M. Ambros Gisler, a remis récemment au commandant de l'arrondissement de fortifications 23, le lieutenant-colonel Fritz Mumenthaler, le Prix 1992 de la protection de l'environnement. En quel honneur? Pour avoir pris en compte la flore et la faune lors de l'aménagement des ouvrages militaires.

Comment une place d'armes fait-elle pour mériter un tel prix?

Après la catastrophe météo de 1987, la remise en état de la place d'armes fut mise au concours. Le projet primé, celui de l'Atelier Stern & Partenaires de St-Gall, visait deux objectifs parallèles: équiper la place d'armes de façon représentative et rationnelle ainsi que, par le biais de mesures d'esthétique et d'écologie, en aménager les abords de manière attrayante en préservant ou en créant des espaces favorables aux animaux et aux plantes.

Divers concepts y trouvèrent leur application, par exemple:

- création de zones vertes autour des baraquements, avec des feuillus procurant l'ombre et les bancs-murs une aire de repos;
- régénération du ruisseau Dürstelen, c'est-à-dire transformation de son lit trapézoïdal artificiel en un cours plus naturel avec berges reverdies;
- reconstruction d'un méandre original de la Reuss;
- réaménagement du fossé «Bäz» par diverses mesures de revalorisation tels l'aplanissement localisé et l'implantation de verdure.

Ce sont tous ces travaux et d'autres encore, réalisés pas à pas au cours des cinq dernières années, qui motivèrent la décision du jury d'attribuer le prix à l'arrondissement de fortifications 23 (et, conjointement, à la Société du téléphonique Andermatt-Gemsstock). Le conseiller Gisler put ainsi féliciter un lauréat militaire et déclarer dans son allocution (en traduction):

«Les nombreuses critiques voire calomnies émises sur le mépris de l'armée pour la nature sont ici réfutées de manière indiscutable. Lorsque l'armée lance de sa propre initiative un programme tenant compte à ce point de la nature et du paysage, cela mérite d'être relevé. Nous considérons cette contribution volontaire comme exemplaire et nous félicitons les responsables de l'arrondissement de fortifications 23 de préserver comme ils le font les intérêts du secteur alpin d'Urseren.»

Les mesures réalisées ont aussi trouvé leur écho dans la population, comme le prouvent les innombrables promeneurs qui déambulent autour du biotope. On a aussi pu constater, avec joie, la rapidité avec laquelle la faune a pris possession de «ses» nouveaux quartiers. Cela donne aux

écoliers, par exemple, la possibilité d'observer tout au long de l'année le rythme de vie des grenouilles. On voit arriver peu à peu sur la place d'armes de véritables safaris d'amoureux de la nature. Aux dernières nouvelles, les coassements ne couvraient pas encore entièrement le bruit des salves.


On peut désormais vivre en direct, sur l'Allmend d'Andermatt, la symbiose de l'armée, de la faune et de la flore, rendue possible par la collaboration efficace de tous les organes concernés du DMF.

Cet exemple montre bien que, avec de la volonté et de l'imagination, même une place d'armes située à 1400 m d'altitude peut remplir sa mission, préserver la nature et gagner l'estime générale.

Quelques chiffres relatifs aux travaux de la place d'armes d'Andermatt:

- reboisement aux abords des ouvrages d'évacuation des crues: env. 2050 arbres, env. 700 arbustes;
- couverture végétale des berges du ruisseau régénéré: env. 1200 arbustes;
- cours de ruisseau restauré: env. 300 mètres;
- implantation végétale aux abords des bâtiments de la caserne: env. 100 arbres grandis (200-400 cm), env. 400 arbres d'essences forestières;
- implantation végétale dans la plaine de la Reuss (terrain d'exercice): env. 5000 arbres et arbustes d'essences forestières;
- reconstruction d'un méandre de la Reuss: surface d'eau (étang naturel) d'env. 800 m² portée à 2800 m².

B. Wandeler



Ferrailles - Métaux
Papiers
Occasions
Transports + SDR

RÉCUPÉRATION M. GOUTTE SA

021 / 24 44 44

Av. Sévelin 10
1000 Lausanne 20
Dépôt d'Echandens 021/701 20 97

- Vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Représentation gaz et matériel AGA
- Démontage de constructions métalliques

Facile à dire GOUTTE - facile à retenir 24 44 44

Des Groupements à suivre !

Comme vous le remarquerez à l'énoncé des activités de la SVO, les présidents de groupements se sont donné énormément de peine pour mettre sur pied des programmes d'activités adaptés à la situation politique du moment, cela dans un premier temps, puis des séances fort attractives pour l'année en cours.

Je tiens ici à les féliciter et à les remer-

cier pour leur engagement et leur disponibilité.

Ils méritent d'être encouragés par une présence accrue des membres aux diverses séances proposées.

De cette manière, la SVO, qui a un rôle important à jouer dans la communauté, deviendra une société très vivante.

Le président cantonal

Les Morgiens à Payerne...

Depuis une année, les groupements de la région morgienne et de la Côte organisent, à tour de rôle, une conférence (à Morges, Rolle ou à l'extérieur).

Pour le mois de mars, le groupement de Morges a mis sur pied une visite des installations de l'aérodrome de Payerne.

Les comités des deux groupements ont été récompensés par la venue de plus de 80 personnes. Le plus beau cadeau a été la présence de plus de 15 femmes et de nombreux jeunes.

L'aviation a toujours fasciné mais le souci d'information vis-à-vis des votations du 6 juin 1993 a donné le coup de pouce nécessaire pour ce déplacement en masse.

Seule déception de cette soirée... une météo peu propice à autoriser des vols! Qu'à cela ne tienne, M. le major R. Luisier, directeur de l'aérodrome et cdt de la place d'armes de Payerne, avec l'appui d'une partie de son personnel, a pu nous remonter le moral en nous présentant un programme dense mais varié.

La visite a été organisée en trois volets afin de répartir les participants en différents groupes:

- nous avons pu nous familiariser avec le secteur «Sécurité de vol» par une visite des installations;
- le major Wirz, pilote d'essai à Payerne, nous a fait une démonstration Mirage... sur simulateur (pauvres pilotes et Mirages lorsqu'ils doivent affronter des avions type F/A-18 !);

- des responsables de la maintenance nous ont donné des explications techniques sur deux types d'appareils (Tiger et Mirage) et chacun a pu le voir de près puisqu'ils étaient stationnés dans le hall de maintenance.

Le col A. Cornu, intendant de l'arsenal fédéral de Payerne et président de la SVO, a profité de notre venue pour nous faire une surprise: il nous a présenté le Stinger (nouveau système de défense contre avions) par le biais des simulateurs de conduite et de tir, nouvellement installés sur la place de Payerne (fief de l'aviation et de la DCA).

Cette visite éclair sur la place d'armes de Payerne s'est achevée par deux exposés ayant pour thème les votations du 6 juin 1993. Le major Wirz traita avec brio le problème des avions de combat, suivi par M. le col Cornu qui nous présenta un argumentaire sur les places d'armes en donnant également toute sa conviction sur ce problème.

Nous sommes partis de Payerne des idées «plein la tête», sans mot d'ordre, mais avec des explications claires nous permettant, s'il était encore nécessaire, de nous faire notre opinion et de la faire partager autour de nous. Une majorité des participants a fait un dernier crochet au mess des of de la DCA avant de rejoindre les bras de Morphee!

Merci à nos hôtes payernois pour cette merveilleuse et dynamique soirée!

AGENDA

La Côte

11 et 12 juin 1993: tir inter-groupements SVO à Payerne, organisé par le Grpt de La Broye.

17 juin 1993: traditionnelle «action vin».

22 septembre 1993: conférence sur l'armée française au Restaurant du Léman, à Morges.

21 octobre 1993: conférence publique organisée par le Grpt de La Côte.

4 novembre 1993: assemblée générale du Groupement.

Montreux - Aigle

Mercredi 16 juin 1993 dès 1700 à Villeneuve: tir d'amitié officiers et sous-officiers au Stand intercommunal de Villeneuve.

Jeudi 24 juin 1993 à 1830 à Verschez-les-Blanc: visite du Centre de recherche Nestlé, sous la conduite de M. Dieter Schellenberg

Jeudi 16 septembre 1993 à 2000 à Montreux: conférence sur la psychiatrie de guerre par le Lt col Pierre Altermath, officier instructeur et chroniqueur militaire.

Jeudi 7 octobre 1993, Les Paccots: visite de l'ER inf mot 201 en dislocation avec tir de nuit lance-mines sous la conduite du col EMG Bertrand Jaccard.

Jeudi 11 novembre 1993 à 1930 à Pully: présentation du Centre d'histoire et de prospective militaire avec un exposé du maj EMG Michel Chabloz, visite de la maison du général Guisan et agape, avec M. Jean Maeder, intendant.

Jeudi 3 février 1994 à 2000 à Aigle: conférence «L'asile sur le plan cantonal» par le cap Christian Kuntzer.

Vendredi 4 mars 1994 à 1800 à Montreux: assemblée générale de notre groupement. Nous accueillons M. le divisionnaire Claude Weber, cdt div méc 1, qui nous parlera d'un sujet d'actualité.

CHPM

Contrairement à ce qui figurait dans le programme du premier semestre 1993 du Centre d'histoire et de prospective militaires, le cours d'histoire N° VII, prévu le jeudi 24 juin 1993 à 1730, ne sera pas donné par le major EMG Chabloz mais par le cdt C Jörg Zumstein, président du CHPM. Le thème de son exposé sera le suivant: «Desert Storm 1991», réflexions sur la conduite d'une guerre moderne. Le cours aura lieu au Pavillon Général-Guisan, de 1730 à 1915, à Pully (av. Général-Guisan 119).

Groupement de Lausanne - Tir au pistolet

Assemblée et palmarès

L'assemblée générale de la section de tir au pistolet du groupement de Lausanne a eu lieu le vendredi 5 février 1993 au Buffet de la gare de Lausanne. Le cap Philippe Masson, président de la section, a eu le plaisir d'y saluer la présence du maj EMG Jean-Pierre Schaller, président du groupement de Lausanne de la SVO. Dans son rapport d'activités, le cap Masson a souligné les excellents résultats obtenus par certains tireurs lors des nombreuses manifestations auxquelles la section a participé.

Deux modifications interviennent au sein du comité pour 1993: d'une part, le cap René Grisoni remplace le col Louis Gilliéron à la vice-présidence et, d'autre part, le Lt Christophe Gilliéron devient secrétaire à la place du plt Jean-Jacques Etter, démissionnaire. Ce dernier a été nommé membre du comité le 18 novembre 1973 et a fonctionné comme secrétaire pendant dix-huit ans. C'est avec regret que le comité le laisse disposer, mais chacun sait pouvoir compter encore longtemps sur lui comme tireur et surtout comme camarade.

Afin d'encourager la participation des jeunes officiers, le comité a introduit plusieurs nouveautés dans son plan de tir pour la saison 1993:

- dédoublement du classement général à 25 m et à 50 m;
- augmentation du nombre de séances de tir à 25 m;
- introduction d'une séance de tir de combat;
- introduction d'une cible à 25 m lors du tir de clôture.

Palmarès de la saison de tir 1992:

Tir militaire 50 m: 1. plt Fardel Michel, 90; 2. cap Masson Philippe, 90; 3. Lt-col Fardel Alfred, 88.

Tir militaire 25 m: 1. cap Guggisberg Etienne, 196; 2. cap Grisoni René, 193; 3. Lt Gilliéron Jean-Luc, 192.

Tir en campagne 50 m: 1. plt Fardel Michel, 75; 2. cap EMG Richard Patrick, 70; 3. cap Masson Philippe, 69.

Tir en campagne 25 m: 1. cap Grisoni

René, 170; 2. cap Roy Jean-Daniel, 168; 3. maj Molliet Ernest, 159.

Cible officiers: 1. plt Meylan Freddy, 72; 2. cap Masson Philippe, 71; 3. col Gilliéron Louis, 71.

Cible SVO: 1. plt Fardel Michel, 57; 2. plt Arm André, 54; 3. cap Hurlimann Guy, 54.

Cible Lausanne: 1. plt Fardel Michel, 91; 2. cap Hurlimann Guy, 89; 3. maj Perreud Michel, 89.

25 mètres «duel»: 1. plt Fardel Michel, 270; 2. cap Grisoni René, 265.

25 mètres «vitesse»: 1. plt Fardel Michel, 96; 2. cap Guggisberg Etienne, 94; 3. cap Grisoni René, 91.

Classement général: 1. cap Grisoni René, 285; 2. plt Fardel Michel, 292 (hors concours); 3. plt Meylan Freddy, 274.

Tir de clôture: 1. plt Fardel Michel, 150; 2. cap Grisoni René, 149; 3. Lt Gilliéron Jean-Luc, 149.

Ont encouragé la section en 1992, notamment lors du tir de clôture:

Bijouterie Freddy Meylan - Lausanne, Cinzano - Lausanne, Coop Vaud - Renens, Crédit Foncier Vaudois - Lausanne, Editions Mondo - Vevey, Grands Magasins Innovation - Lausanne, Migros Vaud - Ecublens, Nouveaux Grands Magasins - Lausanne, Récupération M. Goutte & Cie SA - Lausanne, Société des produits Nestlé - Vevey, Vaudoise Assurances - Lausanne.

It Christophe Gilliéron

Groupement de Lausanne

Les officiers lausannois veulent une armée crédible

Réunis en assemblée générale le 7 avril 1993 sous la présidence du major EMG Jean-Pierre Schaller, les membres du Groupement de Lausanne de la Société vaudoise des officiers (SVO) ont procédé aux opérations statutaires et ont adopté la résolution ci-dessous:

«Des initiatives lancées par des groupes opposés à notre défense nationale attaquent régulièrement notre armée. Les initiatives intitulées «Pour une Suisse sans nouveaux avions de combat» et «40 places d'armes, ça suffit!» n'en sont que deux exemples éloquentes. Ces groupes s'attaquent non seulement à la défense nationale mais également et surtout à la souveraineté de notre pays. Face à un monde où la violence et le terrorisme sévissent malheureusement journellement, notre patrie a besoin d'une armée efficace, bien équipée et dissuasive. Convaincus que le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) vise en finalité la suppression pure et simple de notre armée, les officiers lausannois expriment leur fidélité aux institutions. Ils appellent leurs concitoyens à rejeter massivement ces deux initiatives dangereuses pour l'avenir de notre pays et à voter 2 fois NON le 6 juin 1993.»

A l'issue de la partie statutaire, le commandant de corps Fernand Carrel a exposé avec brio à la nombreuse assemblée les motifs en faveur de l'achat d'un nouvel avion de combat.

(sp)

**N'oubliez pas !
Allez voter
et faites voter**

Tir inter-groupements 1993

Le Tir inter-groupements 1993 aura lieu le vendredi 11 juin 1993 au stand de tir «Les Aventuriers», à Payerne. Voici les renseignements qui concernent ce rendez-vous à ne pas manquer ! Inscrivez-vous au plus vite.

Lieu: Stand de tir «Les Aventuriers» 1530 Payerne.

Dates : Vendredi 11 juin 1993 de 1500 à 1900 (vente des passes jusqu'à 1830).

Samedi 12 juin 1993 de 0800 à 1100 (vente des passes jusqu'à 1030).

Proclamation des résultats: samedi 12 juin 1993 à 1145.

Armes: d'ordonnance seulement.

Programme de tir

Distance: 50 mètres cible: B/10 points.
Exercice: 5 cps, cp par cp, Fr. 2.— par passe.

Inter-groupements: 3 cps, 1' par cp.
6 cps en 2' (à partir du 1^{er} cp), Fr. 12.— par tireur.

6 cps en 1' (à partir du 1^{er} cp).

Individuel: 6 cps, cp par cp, Fr. 8.—; (rachat max. 11), Fr. 6.—.

Munition: le prix des passes ne comprend pas la munition.

Classement: Inter-groupements: au total des 5 meilleurs résultats de chaque groupement; appui par la meilleure passe, les coups profonds du groupe, la moyenne d'âge la plus élevée; aucune distinction, aucune bonification.

Individuel: à l'addition des 2 meilleures passes, appuis par les passes suivantes, puis l'âge.

Distinction/C-C: à la passe «individuel» uniquement dès 54 pts; V: 53 pts; VV: 52 pts.

+ bulletin d'inscription.

**Maj Marc Thévoz
responsable des tirs
SVO Grpt Broye**

Région morgienne

3 juin 1993, 20 h 15: Conflit en ex-Yougoslavie.

Conférence exceptionnelle donnée par le maj EMG Gargiullo, actuellement en ex-Yougoslavie et qui, lors de sa prochaine permission en Suisse, a accepté de nous parler de la situation vécue au quotidien dans ce conflit.

Epouses, époux, amis et amies sont les bienvenus.

Beausobre, foyer 4, Morges.

11 et 12 juin 1993: Tir inter-groupements SVO.

Stand de tir «Les Aventuriers» à Payerne.

Vendredi 1500 - 1900 et samedi 0800 - 1100.

Remise des prix le samedi dès 1145.

Inscriptions auprès du maj Marc Thévoz, rue du Jura 4, 1580 Avenches.

2 et 3 juillet 1993: Visite du bat chars 17 (Léopard).

Déplacement à Hinterrhein dans les Grisons.

Inscriptions auprès du cap EMG Jacard, CP 2088, 1110 Morges.

22 septembre 1993: Armée française à l'horizon 97.

Conférence donnée par le lt-col Orsem Picard sur la réorganisation de l'armée française et des comparaisons à tirer avec notre «Armée 95».

Restaurant du Léman à Morges.

24 septembre 1993: Bal de la SVO.

Un cadre admirable cette année pour notre traditionnel bal: le lac Léman. En effet, nous serons les hôtes du navire amiral de la CGN, le «Lausanne».

Octobre 1993: Saut en parapente/parachute. La date sera déterminée ultérieurement.

21 octobre 1993: Conférence publique.

24 novembre 1993: Assemblée générale du Groupement de la région morgienne.

Restaurant du Léman à Morges.

Samedi et dimanche 12 et 13 juin 1993 à Mézières, Vaud

24^e Marche souvenir général Guisan

Organisation: Sous-officiers Lausanne, case postale 224, 1000 Lausanne 12.

Participation: Libre, ouverte à tous (civils et militaires), 4 parcours, 10 - 16 - 20 - 30 km.

Départ: Mézières, devant la grande salle.

Samedi 12 juin de 07 h 30 à 15 h.

Dimanche 13 juin de 07 h 30 à 13 h.

Arrivée: Mézières.

Samedi, fermeture de l'arrivée à 18 h.

Dimanche 13 juin, fermeture de l'arrivée à 16 h 30.

Parcours: Balisés avec des postes de contrôle fixes et volants.

Inscriptions: Avant le mardi 8 juin 1993, auprès de la Société de sous-officiers de Lausanne, au moyen du coupon-réponse ci-dessous. Les groupes envoient la liste nominative des participants. Le coupon postal doit être présenté au départ. Les inscriptions tardives sont acceptées au départ, moyennant un supplément de Fr. 5.—.

Finance: Fr. 15.— par participant.

Médaille: Chaque marcheur ayant effectué un des parcours reçoit la médaille souvenir.

Service sanitaire: Assuré par les organisateurs aux postes de contrôle et à l'arrivée.

Assurance: Tous les marcheurs doivent être assurés personnellement contre les accidents. Les organisateurs déclinent toute responsabilité.

Ravitaillement: Des postes de ravitaillement ainsi que buvette et grillades sont prévus sur le parcours et à l'arrivée.

Renseignements: Société de sous-officiers, case postale 224, 1000 Lausanne 12, ou président d'organisation: Claude Michlig, tél. (021) 653 50 65.

Partenaire officiel: MAGRO.

Rencontre internationale de militaires protestants

Gagnières (Dpt du Gard) du 24 au 27 juin

«**Q**u'est-ce qui nous attend après la mort?» Tel est le thème du grand rassemblement qui, année après année, se réunit dans le Midi de la France à l'instigation de l'Aumônerie protestante aux armées.

La Suisse est également invitée à participer et chaque soldat, sous-officier et officier peut se rendre à Gagnières et prendre part (à ses propres frais) à cette activité hors service peu banale.

Le voyage se fait en civil et l'uniforme est porté sur place.

Des installations spécialement montées par l'armée française permettent aux

participants de passer la nuit sur le lieu du rassemblement.

Suivant les demandes, diverses excursions peuvent être ajoutées au programme comme, par exemple, le Musée du désert au Mas Soubeyran, Orange et ses monuments romains, Avignon et le Palais des Papes ou encore Marseille.

La carte de fête, qui comprend tous les repas dès le vendredi matin jusqu'au dimanche à midi ainsi que l'hébergement sous tente coûte 400 FF (environ 112 francs suisses). Il faut ajouter à ce montant d'éventuels frais de transport par train au cas où

l'on n'utiliserait pas les véhicules privés.

Pour tous renseignements et inscriptions en Suisse romande, prière de contacter le major Jean-Robert Gnaegi, ch. de la Sapelle 30, 1602 La Croix-sur-Lutry, tél. (077) 22 01 80 ou (021) 791 58 32.

Nous espérons que de nombreux camarades profiteront de cette occasion unique de rencontrer des militaires d'autres armées tout en discutant d'importantes questions spirituelles.

Bernard Pasche
Aumônier protestant,
chef de service de l'armée

« Ma retraite »

Qui me la garantit confortable ?

« La Suisse » Assurances

Direction générale, avenue de Rumine 13, 1005 Lausanne

Tél. 021-313 60 00

Agences générales dans toute la Suisse

En souvenir du général Guisan

Le jeudi 7 avril 1993, s'est déroulée à Pully, en présence de la famille, des autorités civiles et militaires une cérémonie simple mais très digne sur la tombe du général Guisan.

En effet, chaque année, et cela depuis trente-trois ans, la commune de Pully tient en signe de reconnaissance à l'égard du citoyen le plus illustre de la commune à honorer la mémoire du général Guisan par le dépôt d'une couronne sur sa tombe au cimetière de Pully.

M. P.-A. Pouly, pasteur de la Paroisse de Pully, a prononcé à cette occasion un sermon qui nous a touchés et nous avons pensé qu'il pourrait également intéresser les lecteurs de « Défense ». C'est très volontiers que M. le pasteur nous a remis son texte dont nous publions ici les principaux passages.

Cette brève cérémonie qui nous réunit en cette 33^e année après la mort du général Henri Guisan est une occasion de mettre en pratique une fois de plus ce conseil que le général aimait donner à ses collaborateurs:

«Sachez trouver le temps nécessaire de vous instruire, sachez puiser dans l'étude de l'histoire la compréhension du présent et du futur.»

Ma participation à cette cérémonie du souvenir m'invite ainsi à me plonger dans une période de la vie de notre pays qui, pour moi, appartient à l'histoire antérieure à ma venue au monde. Je n'ai en effet pas vécu les événements auxquels la carrière militaire du général est liée, et je n'avais que 9 ans lorsqu'il nous a quittés.

Mais cette portion de l'histoire que je découvre alors, je la ressens d'emblée comme très proche, enveloppée d'un sentiment profond qui a pris naissance en moi durant mon enfance. Sentiment nourri par la vénération et la reconnaissance qui surgissait dans le cœur de tous mes proches à l'évocation de la figure de celui qui fut le commandant en chef de notre armée durant ces années troublées de la Seconde Guerre mondiale.

Ce sentiment fait qu'on se sent héritier de quelque chose de grand, qu'on se sent la responsabilité de comprendre mieux en quoi réside cette grandeur,

afin d'en tirer enseignement pour le présent et pour l'avenir.

En relisant des documents relatifs à la personne et à la carrière militaire du général Guisan, je n'ai pour ma part nul besoin d'entrer dans les nombreuses subtilités des relations diplomatiques ou des dispositifs stratégiques qui ont constitué le tissu serré de ces années difficiles, pour percevoir de quoi se nourrissait ce sentiment de respect, de confiance, d'attachement et de reconnaissance présent autour de moi durant mon enfance. Ce qui me touche très directement, c'est peut-être justement le fait que le général Guisan ne fut pas seulement un bon tacticien dans le domaine purement militaire, stratégique, mais également et peut-être avant tout quelqu'un qui sut insuffler un certain esprit à un peuple et à son armée.

Lorsqu'on lit ces mots écrits par le conseiller fédéral Rudolf Gnägi: «Le peuple était fier de soutenir et d'aider l'armée dans l'accomplissement de sa tâche. L'armée, elle, se sentait le représentant armé du peuple», et que l'on compare la situation évoquée par ces propos avec la situation actuelle, cela aide à prendre la mesure de l'empreinte que le général Guisan avait su donner à notre pays. Pour parvenir à cela, il ne suffit pas d'un tour de passe-passe ou d'une simple habileté médiatique, mais

il faut l'attitude d'une personne animée d'une rectitude parfaite.

Ceux qui ont étroitement collaboré avec lui savent assez dire comment il était un homme qui savait rassembler, donner le goût du travail en commun, dans une atmosphère de confiance et d'estime réciproques.

En cette année 1993 où ces questions si graves des liens unissant l'armée et le Conseil fédéral, l'armée et le peuple suisse sont à nouveau au cœur de débats passionnés, comment mettre en pratique le conseil donné par le général et que nous citions au début: «sachez puiser dans l'étude de l'histoire la compréhension du présent et du futur»?

Il y a aujourd'hui dans de nombreux propos répandus dans les médias au sujet des problèmes touchant la défense armée de notre pays de quoi se convaincre que tirer la compréhension du présent et du futur de l'étude de l'histoire n'est pas chose aisée ni forcément répandue.

Cela fait ressentir avec d'autant plus d'acuité le privilège qu'a représenté, à d'autres moments de l'histoire de notre pays, la présence forte et confiante d'une personnalité autour de laquelle la volonté d'exister et de se défendre de tout un peuple pouvait se lier. Le général Guisan a été et reste le vivant symbole de ce lien.

Les textes bibliques sont, en même temps que la révélation de la volonté divine et de l'œuvre de salut en Jésus-Christ, une perpétuelle relecture de l'histoire et une incessante remise en perspective de cette histoire avec le sens de la vie humaine telle que le Créateur l'a voulue.

On y trouve par exemple le cas de Néhémie, qui sut, au 5^e siècle av. J.-C., incarner pour son peuple confiance en Dieu, courage et volonté de défense.

Bel exemple de confiance en Dieu et de volonté de défense pour qu'un peuple puisse travailler et vivre en paix. Que le souvenir du général Guisan, qui plaçait lui aussi sa confiance en Dieu, nous aide à trouver dans la situation d'aujourd'hui la confiance, la rectitude et la sagesse dont notre pays a besoin.

P.-A. Pouly, pasteur à Pully

L'Union des sociétés militaires vaudoises

Pour lutter contre le dénigrement

En consultant les archives, nous avons retrouvé des statuts datant du 1^{er} novembre 1966 de l'Union des sociétés militaires cantonales et lausannoises. Depuis, nous n'avons plus de traces des activités de cette société, qui est à nouveau née de ses cendres le 24 juin 1992, sous l'impulsion du président de la Société vaudoise des officiers d'alors, le col EMG Jacques Perrin.

Certains esprits chagrins ont prétendu que l'on constituait une société supplémentaire, alors que chacun est déjà bien chargé.

C'est oublier un peu vite que l'union fait la force et que dans le contexte actuel, il est urgent et important de rassembler toutes les sociétés militaires et patriotiques de ce canton pour mener le combat de dénigrement dont l'armée est actuellement sujette.

Les buts de cette Union des sociétés militaires vaudoises (USMV) sont clairs:

- coordonner l'activité des sociétés militaires et servir d'organe de liaison entre ces différentes sociétés;
- assurer leur collaboration tant dans le développement des activités communes des sociétés que dans leur relation avec les tiers;
- maintenir le contact avec les autorités civiles et militaires et intervenir si besoin était en leur nom auprès de ces mêmes autorités;
- organiser des manifestations militaires et patriotiques d'intérêt public pour l'ensemble des sociétés membres;
- collaborer dans l'organisation des manifestations à caractère militaire.

C'est ainsi que le 25 juillet 1992, les diverses sociétés de l'USMV se sont réunies pour commémorer le rapport du Grütli à Verte-Rive, manifestation qui fut un succès.

Plus près de nous, pour faire front en commun aux deux initiatives visant le démantèlement de notre armée, le Comité de l'Union des sociétés vaudoises s'est à nouveau réuni le 2 mars 1993 au Pavillon de recherche du général Guisan et a décidé de se mettre à disposition du Comité d'action vaudois pour une défense nationale crédible.

C'est ainsi que toutes les sociétés membres ont reçu la documentation, participent aux actions des stands et se rendront en commun à Berne le 22 mai 1993.

Lors de cette première séance de l'année 1993, les problèmes suivants ont également été abordés:

- cérémonie In memoriam qui se déroulera le 1^{er} novembre 1993 à Montbenon;
- tir inter-unités qui est remis en cause par le Service des activités hors service mais farouchement défendu par les autorités civiles et militaires de ce canton;
- festivités de 1995 qui marqueront la fin de la Seconde Guerre mondiale 39-45 et la sortie du film relatant la carrière du général Guisan;
- création d'une Fondation Verte-Rive pour animer ce complexe historique.

La nécessité de réunir une ou deux fois par année les membres de cette association se révèle de plus en plus nécessaire et la prochaine séance aura lieu le 2 novembre 1993. Elle sera consacrée en grande partie à la rédaction définitive des statuts et à leur adoption ainsi et surtout à la constitution d'un comité de trois membres, formé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, à l'instar de ce qui s'est fait dans le canton de Fribourg par exemple.

Il s'agit en fait de la Société des cadres militaires du canton de Vaud. Cette Union des sociétés militaires vaudoises est composée pour l'heure des sociétés suivantes:

- Association suisse des sous-officiers - Vaud**
- Société romande des officiers de ravitaillement - Vaud**

Société des officiers d'aviation - Lausanne

Association vaudoise du SFA

Association romande des troupes de subsistance et de ravitaillement - Vaud

Association suisse des chefs de cuisine militaire - Section Vaud

SSOTMM (troupes motorisées et du matériel) - Vaud

Association des troupes de transmissions - Vaud

Société romande des troupes PA

Société suisse des troupes sanitaires - Vaud

Société romande des armes spéciales - Lausanne

Association suisse des fourriers - Vaud

Association des secrétaires d'état-major - Section romande

Société cantonale vaudoise de génie

Société vaudoise des chauffeurs militaires

Société d'artillerie de Lausanne, Vevey, Payerne

Société des dragons, guides et mitrailleurs du canton de Vaud

Société vaudoise des officiers

Association vaudoise des sergents-majors

Association romande des officiers de protection AC

Société suisse des officiers du service des munitions - Section Vaud

Nous sommes conscients qu'il manque encore certaines sociétés d'armes que nous ne connaissons pas encore et toutes les propositions seront les bienvenues. Elles sont à adresser directement à la Société vaudoise des officiers, case postale 3906, 1002 Lausanne.

Nous sommes également à la recherche d'une personnalité qui accepterait de prendre la présidence de cette USMV et qui ne soit pas l'un des présidents des sociétés mentionnées; toutes les propositions sont également à communiquer à la SVO.

En conclusion, l'on ne peut que se féliciter d'avoir réactivé cette Union des sociétés militaires qui aura à l'avenir un rôle très important à tenir.

Alex Cornu

NISSAN TERRANO V6



NISSAN TERRANO 3.0: moteur à 6 cylindres, 2959 cm³, 148 CV/DIN (109 kW), traction intégrale enclenchable et boîte réductrice. Avec boîte à 5 vitesses Fr.43550.-, boîte automatique Fr.45550.-.

Garantie d'usine de 3 ans, garantie pour la peinture et garantie de dépannage. 6 ans contre les perforations par la rouille. Service téléphonique Nissan 24/24 heures.



EXPOSÉE MAINTENANT CHEZ NOUS!

Une visite, un essai,

Route de Cossonay
1023 Crissier
 Tél. (021) 635 34 31

Rue de la Caroline 8
1003 Lausanne
 Tél. (021) 20 18 81

Route Suisse
1110 Morges-Tolochenaz
 Tél. (021) 801 52 71

Chez votre agent officiel

**AUTOMOBILES
 ROYAL SA**

Publication d'un fascicule consacré au 10 août 1792

L'Association de sciences et d'histoire militaires publiera avant les vacances d'été 1993 des études réunies sous le titre «La prise des Tuileries le 10 août 1792». Il s'agit des exposés présentés par des historiens suisses et français lors du Colloque franco-suisse tenu à l'Ecole militaire, à Paris, à l'occasion du 200^e anniversaire de l'événement:

Louis-Edouard Roulet: Avant-propos
 Dominic M. Pedrazzini: Un livre d'ordres du régiment des Gardes suisses.
 Jean Chagniot: L'engagement des régiments capitulés

au service de la France dans l'optique révolutionnaire française.

Alain-Jacques Tornare: Influence et perception du mouvement révolutionnaire dans le régiment des Gardes suisses.

Gilbert Bodinier: L'attaque des Tuileries. Le 10 août vu du côté des émeutiers.

Hervé de Weck: La défense du palais des Tuileries le 10 août 1792.

Dominic M. Pedrazzini: Le 10 août 1792: légalité et responsabilité.

Deutsche Zusammenfassungen von Oberst i Gst Eduard von Orelli.

Bulletin de souscription

Veillez me faire parvenir, port et emballage compris, «La prise des Tuileries le 10 août 1792», un fascicule broché d'environ 80 pages, avec illustrations.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

A retourner au Lt-col Dominic Pedrazzini, Bibliothèque militaire fédérale, 3003 Berne, jusqu'au 30 mai 1993.

L'exemple du Petit-Hongrin : révélateur !

Président de l'Association régionale pour le Développement économique du district d'Aigle (ARDA), syndic de Villeneuve, et vice-président de la Société vaudoise des officiers, M. Gilbert Huser est une personnalité connue pour la franchise et la pertinence de ses propos. C'est aussi un excellent connaisseur des places d'armes en général et de celle de l'Hongrin en particulier. Il nous a dès lors semblé intéressant de l'inviter à s'exprimer sur le sujet. (Réd.)

La Place d'armes et de tir du Petit-Hongrin, propriété de la Confédération helvétique, a été créée au début des années 1960, en collaboration avec les autorités vaudoises. D'une superficie de 2500 ha (25 km²), elle occupe une vallée retirée des Préalpes vaudoises, s'étendant sur le territoire politique des communes de Château-d'Œx, de Corbeyrier, d'Ormont-Dessous et de Villeneuve. Longtemps l'accès à ce territoire fut difficile; il était voué à l'exploitation agricole et forestière uniquement. De ce fait, les principaux milieux naturels restèrent intacts, assurant ainsi la conservation d'une végétation et d'une faune très riche, et conférant à la vallée du Petit-Hongrin le caractère de paysage d'importance nationale, figurant à l'inventaire CPN (objet 3.39).

Actuellement, cette place est principalement utilisée pour l'instruction de blindés, tout en maintenant une exploitation agricole alpestre.

Dans cette région très « sensible » du point de vue de la nature, une commission permanente, dite « commission militaire/protection de la nature (MPN) » a été créée en 1980, réunissant les délégués des milieux concernés. Outre la surveillance continue des activités déployées dans la région, une des missions de la Commission MPN est d'attirer l'attention des utilisateurs – pas seulement militaires – sur les valeurs naturelles et paysagères de la vallée du Petit-Hongrin. Ainsi, sur mandat du DMF et de l'OFEP, une

étude scientifique a été confiée aux Universités de Lausanne et de Genève, qui permet d'affiner la gestion de la place de tir dans le respect de la protection de la nature et du paysage et d'une utilisation rationnelle du site pour le Service de l'instruction militaire. Une franche collaboration entre les milieux de l'armée et de la protection de la nature et du paysage étant parfaitement réalisable, nous pouvons observer que l'activité d'une telle place et le respect des impératifs de protection du patrimoine naturel ne sont pas incompatibles. Ceci est d'autant plus satisfaisant que comme rappelé ci-dessus, nous nous trouvons dans un paysage d'importance nationale.

Mais la Place d'armes et de tir du Petit-Hongrin comprend également une exploitation pastorale importante que le DMF s'est engagé à maintenir. Ce ne

sont pas moins de 17 amodiataires qui louent la totalité des surfaces exploitables, et qui pratiquent ainsi une agriculture de montagne traditionnelle. Environ 2000 bovins et 600 moutons alpent durant la saison. Trois amodiataires fabriquent du fromage et disposent à cet effet de cinq chalets équipés spécialement.

La répartition des activités est faite de manière à ce que l'instruction de la troupe puisse toujours avoir lieu. Il est évident que le remuage (déplacement de bétail) est un peu plus intense que dans une exploitation normale.

Ce ne sont ici que quelques éléments parmi beaucoup d'autres et il faut aussi savoir que ce ne sont pas moins de 2,5 millions de francs qui sont investis par année pour l'entretien de la place.

L'essentiel est là: l'armée respecte depuis longtemps les prescriptions concernant la protection de l'environnement, dans la construction et l'exploitation d'installations militaires. Des mesures à long terme, comme la création de zones protégées moins menacées que les zones urbaines, ou à court terme, comme le nettoyage des zones de tir, notamment, démontrent que la formation et l'instruction de notre armée passent aussi par le respect de l'environnement.

Gilbert Huser



GARAGE-CARROSSERIE

RAMUZ-EDELWEISS &

139, avenue de Morges, LAUSANNE, tél. 021/25 31 31
Succ. à Morges, place Dufour 1, tél. 021/802 12 12



Distributeur GM
depuis 68 ans

Au départ de toutes vos excursions

PANORAMIC EXPRESS
MOB

Fleuron de la fameuse liaison GOLDEN PASS

Faites de vos déplacements
une fête complète!

Avec nos compositions:

- Panoramic-Express
- Superpanoramic-Express
- «Belle-Epoque»

Un train à la carte?

Conditions spéciales pour
entreprises, groupes, sociétés,
clubs, mariages etc.

Groupe MOB - Le Royal - 1820 Montreux
Tél. 021/964 55 11

CEV/VCP - 1800 Vevey
Tél. 021/921 29 22

REGION MONTREUX-VEVEY
ROCHERS-DE-NAYE
1200 m

REGION MONTREUX-VEVEY
SONLOUP-LES AVANTS
1200 m

REGION VEVEY-MONTREUX
LES PLÉIADES
1400 m

REGION VEVEY-MONTREUX
MT-PÈLERIN
900 m

